



Les radios locales

Un outil de dialogue entre
acteurs de la gouvernance



Florent Yipéni
Bakouan

SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	3
AVANT-PROPOS.....	4
INTRODUCTION	5
DÉMARCHE DE MISE EN ŒUVRE DE L'EXPÉRIENCE	7
Contexte général d'intervention du LC.....	7
Brève présentation de la zone d'intervention du LC au Burkina	7
Objectif global de l'intervention du LC	7
L'expérience pilote « La causerie des bâtisseurs de la cité ».....	8
Le lancement des activités dans les autres communes	10
Diagnostic organisationnel et institutionnel des radios locales	10
Forum sur les radios locales	11
Présentation du programme aux acteurs locaux.....	13
Conventions avec les radios locales.....	13
Réalisation, production et diffusion des émissions	13
Du choix des thématiques.....	13
De la production des émissions	14
De la diffusion des différentes émissions	15
Le suivi-évaluation des émissions	15
LES APPORTS, LIMITES ET ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE L'EXPÉRIENCE.....	16
L'amélioration du débat public	16
L'émergence d'un cadre d'interpellation	20
Le rapprochement entre acteurs locaux	24
Le renforcement des capacités des acteurs	26
ANALYSE DU PROCESSUS D'ACTION DU LC EN MATIÈRE DE RADIOS LOCALES	29
Les réalisations de l'expérience	29
La méthode LC en quelques étapes.....	29
Les variables de réussite de l'expérience.....	30
Limites et perspectives	32
Les facteurs de répliquabilité du dialogue social par les radios locales	35
Le concept de radios locales selon le LC	36
CONCLUSION	38
BIBLIOGRAPHIE.....	39
Rapports	39
Mémoires.....	40
Ouvrages	40

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

CCC	Cellule communale de communication
CCK	Coordination des communicateurs de Koudougou
EPCD	Etablissement public communal de développement
LC	Laboratoire Citoyennetés
OSC	Organisation de la société civile
RNDR	Radio Notre Dame de la Réconciliation
RNDS	Radio Notre Dame du Sahel

« La radio pourrait être le plus formidable appareil de communication qu'on puisse imaginer pour la vie publique [...] si elle savait non seulement émettre, mais recevoir, non seulement faire écouter l'auditeur, mais le faire parler, ne pas l'isoler, mais le mettre en relation avec les autres. »

(Berthold Brecht, 1970[1930]).

AVANT-PROPOS

L'Association construisons ensemble—Recherche sur les citoyennetés en transformation (ACE-Recit) est une association de droit burkinabè créée en 2003. Elle intervient dans le domaine de la gouvernance à travers l'appui aux processus de construction et d'influence des dynamiques citoyennes au niveau local.

L'ambition de ACE-Recit, c'est d'aider les acteurs locaux à tous les niveaux à comprendre leurs rôles et responsabilités dans le contexte de la décentralisation, à construire des cadres de dialogue, d'interpellation et de participation à la gestion des affaires publiques locales.

De ce fait, la démarche de l'association s'articule autour de deux grands axes, à savoir la recherche et l'action. Concrètement, il s'agit d'une recherche socio-anthropologique sur le fonctionnement des institutions locales, les rapports entre les agents publics et les usagers, les rapports entre acteurs locaux, etc. A travers une telle démarche, il s'agit de produire des informations pertinentes et crédibles permettant de cerner les enjeux de la citoyenneté et de la gouvernance en identifiant les logiques sociales et institutionnelles.

De façon spécifique, ACE-Recit s'investit depuis 2003 dans les domaines du foncier, de l'état civil, de l'action sociale, de la santé, de l'éducation, et la gestion foncière dans le contexte de la communalisation, notamment au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Bénin. En ce qui concerne le volet action, il consiste en la définition d'activités inspirées des résultats des recherches.

Après la phase de lancement intervenue de 2003 à 2005, ACE-Recit a entrepris une restructuration pour répondre au mieux aux attentes de ses partenaires. C'est ainsi qu'elle est devenue **Laboratoire Citoyennetés (LC)** en 2005.

Pour le LC, le fonctionnement global des Etats en Afrique de l'Ouest est marqué par une crise de la citoyenneté et de la gouvernance. La raison fondamentale réside en l'absence du dialogue entre gouvernants et gouvernés, la faible capacité des citoyens à interpellier les gouvernants, l'implication insuffisante des citoyens/usagers dans les réflexions sur les politiques publiques.

Pour ce faire, le LC voudrait s'investir dans des actions à même de réconcilier les administrés et l'administration en les accompagnant dans un processus d'apprentissage collectif des règles qui déterminent les rôles et responsabilités, droits et devoirs du citoyen dans la collectivité. Les outils d'action expérimentés sont entre autres les radios locales, le forum, la formation, le diagnostic, le suivi du processus et des effets, la capitalisation, le parrainage, le lobbying et le plaidoyer.

Les acteurs concernés par les actions du LC sont les élus locaux, les agents municipaux, les agents des services déconcentrés de l'Etat, les Organisations de la société civile (OSC) et les citoyens/usagers. La finalité recherchée par le LC est d'aboutir à une citoyenneté responsable et mieux assumée (gouvernants et gouvernés) manifestée à travers le changement des comportements et des pratiques.

INTRODUCTION

La décentralisation a connu sa mise en œuvre effective au Burkina Faso en 1995 avec la création des communes urbaines de plein exercice. Après plus d'une décennie de mise en œuvre, les collectivités locales tardent à s'enraciner dans l'organisation sociale des communautés à la base. La participation citoyenne à l'action publique, la réduction des inégalités, la cohabitation des légitimités sur l'espace public local restent des chantiers encore inachevés. Pour le Laboratoire Citoyennetés, si « *la décentralisation est un fait politique accepté, elle n'est pas encore citoyenne, elle n'est pas entrée dans la vie et les mœurs des citoyens* ».

En effet, on constate une certaine cristallisation des rapports entre gouvernants et gouvernés, aggravée par un climat général de méfiance sinon de suspicion entre les populations et l'administration du fait notamment que le rôle de l'Etat, de ses démembrements, des services publics n'est pas bien perçu. La décentralisation est encore un fait nouveau et son appropriation n'est pas encore effective par les élus et décideurs d'une part, et les populations d'autre part. Cela s'explique entre autres par une insuffisance, voire une absence de communication.

Les différents travaux conduits par le LC ont surtout insisté sur les différentes formes de délivrance de services publics ou collectifs à l'échelle locale. En partant de l'hypothèse que l'appropriation sociale de la décentralisation - et notamment l'amélioration des rapports entre gouvernants et gouvernés, entre fournisseurs et usagers de services publics - passe par l'instauration du dialogue entre tous les acteurs de la cité, le LC s'est donc investi dans l'expérimentation d'un certain nombre d'outils, dont les radios locales.

Au Burkina Faso, la libéralisation de l'espace radiophonique dans les années 1990 grâce au processus de démocratisation a engendré l'émergence de nouveaux espaces d'expressions plurielles. Plusieurs radios privées, qu'elles soient associatives, communautaires, confessionnelles ou commerciales, ont vu le jour. Cette dynamique du paysage médiatique offre l'opportunité de nouveaux cadres d'expressions plurielles. Ces différents médias privés côtoient sur l'espace public les radios publiques que sont la radio nationale, la radio rurale et les radios publiques locales.

Pour le LC, la définition du concept de « radios locales » intègre les différents types de radios. En effet, la radio, quelle que soit sa nature (commerciale, communautaire, confessionnelle, publique, etc.), peut jouer un rôle très important dans la construction de la gouvernance locale et de la citoyenneté. Cela s'explique par la conviction que, investie d'une mission de « service public », la radio, surtout celle de proximité, peut aider les acteurs locaux à se comprendre, à participer, à suivre, à exprimer leurs attentes et préoccupations, à s'interpeller réciproquement sur la vie de la collectivité.

Dans la littérature, on reconnaît d'ailleurs à la radio locale un rôle très important dans l'accompagnement des dynamiques sociales et politiques. En ce qui concerne la décentralisation de façon spécifique, la radio locale peut aider à son appropriation à condition que l'on lui reconnaisse un rôle d'information et d'interface doté de capacités de choix, de mobilisation, de médiation. Elle peut améliorer les connaissances des populations en leur apportant l'information sur ce qu'elle est, sur ce qu'elle induit (Boulc'h, 2008 : 202), d'une part, et être un véritable cadre d'interpellation des élus locaux et des citoyens sur leurs responsabilités, d'autre part. De façon concrète, en créant des cadres d'expressions plurielles, elle donne l'opportunité aux élus de donner l'information à la population, de s'exprimer sur les défis du développement de la cité, de rendre compte de sa gestion. De même, la population peut saisir la radio pour comprendre l'action publique, exiger plus de transparence, de responsabilité de la part de ses élus, les interpeller sur des problèmes liés à la vie de la cité.

En somme, les radios locales apparaîtraient comme des « *sentinelles de bonne gouvernance à la base* » par le fait qu'elles contribuent à structurer le débat entre élus locaux et les administrés. (Mansour Diouf, 2003). Elles contribueraient ainsi à asseoir les bases de l'exercice d'une citoyenneté responsable et mieux assumée. C'est fort de tous ces enjeux que le Laboratoire Citoyennetés s'est engagé à

expérimenter l'usage des radios locales depuis 2004 au niveau de cinq communes urbaines du Burkina Faso (Ouahigouya, Koudougou, Réo, Fada N'Gourma et Boromo) afin de tester les capacités de l'espace radiophonique à contribuer efficacement à la construction de la citoyenneté, de la gouvernance locale, et au renforcement des dynamiques locales. Si l'expérience pilote à Ouahigouya est issue d'une demande sociale, les activités radiophoniques se sont inscrites par la suite dans la perspective des recommandations des forums initiés par le LC sur le fonctionnement des services publics objet de recherches diagnostiques.

Le présent document vise à cerner la valeur ajoutée de l'espace radiophonique dans la construction d'une citoyenneté mieux assumée et de la gouvernance locale. Il s'agit d'analyser la capacité des radios locales à animer un débat public sur les questions qui touchent la vie de la collectivité et à créer un véritable cadre d'interpellation pour tous les acteurs de la gouvernance locale, à savoir les élus et les leaders locaux, les services municipaux, les services techniques déconcentrés, la société civile, les citoyens/usagers, etc.. Enfin, la contribution de l'expérience avec les radios locales pourrait s'analyser du point de vue du rapprochement et du renforcement des capacités des acteurs locaux. Ce sont là les référentiels mobilisés pour conduire l'analyse sur les apports, les limites et les enseignements de l'expérience menée avec les radios locales dans les cinq communes de la zone d'intervention du LC.

Le travail a été réalisé dans un premier temps à travers la recherche documentaire en vue non seulement de faire le point dans la littérature sur la place des radios locales dans l'accompagnement des dynamiques politique et citoyenne au niveau local, mais aussi de rassembler les rapports sur le LC, notamment les activités menées avec les radios locales, les ouvrages méthodologiques sur la capitalisation d'expériences. Puis, des sorties sur le terrain nous ont permis de conduire des entretiens avec les acteurs locaux (mairie, agents municipaux, radios locales, société civile, services techniques et municipaux,) dans quatre communes, à savoir Koudougou, Réo, Ouahigouya et Fada N'Gourma. Plusieurs exemples ont pu être notés et dont nous restituons ici ceux qui nous paraissent les plus pertinents pour cerner les apports de l'expérience d'une part et la façon dont le processus d'action a été conduit. Dans ce cas précis, les exemples les plus pertinents qui ont été relevés et cités dans ce document concernent uniquement les communes de Ouahigouya, Koudougou et Réo.

Nous décrivons dans un premier temps la démarche de mise en œuvre des activités avec les radios locales dans les communes concernées. Puis, nous analyserons les apports, limites et enseignements tirés de l'expérience. Enfin, une synthèse sera consacrée à l'analyse critique du processus d'action du LC à travers notamment les raisons de succès de l'expérience, les difficultés rencontrées ou insuffisances du processus d'action du LC et la description d'une méthode LC en matière de radios locales. Tout compte fait, ce sont les grandes articulations de ce document qui se veut le partage des acquis de l'expérience menée par le LC avec les radios locales de cinq communes du Burkina dans le dessein d'accompagner la construction de la gouvernance locale et de la citoyenneté.

DEMARCHE DE MISE EN ŒUVRE DE L'EXPERIENCE

Contexte général d'intervention du LC

L'expérience menée par le LC a concerné cinq communes du Burkina et visait à utiliser les radios locales pour accompagner la construction de la gouvernance locale et de la citoyenneté dans lesdites communes.

Brève présentation de la zone d'intervention du LC au Burkina

Le LC intervient dans cinq communes au Burkina, à savoir Ouahigouya, Koudougou, Réo, Boromo et Fada N'Gourma. Elles sont des communes urbaines de plein exercice depuis le début de la mise en œuvre de la décentralisation dans le pays.

Située à 180 km au nord de Ouagadougou, Ouahigouya est le chef-lieu de la province du Yatenga et de la région du Nord. Avec la communalisation intégrale du pays, la commune compte 15 secteurs et 37 villages, et 112 conseillers municipaux, dont 80% sont non alphabétisés.

Capitale de la région du Centre-Ouest et de la province du Boulkiemdé, la commune de Koudougou est située à environ 100 km de Ouagadougou, la capitale du pays. Dans le nouveau contexte de la communalisation intégrale du territoire intervenue en 2006, la commune de Koudougou a vu son ressort territorial s'agrandir par l'ajout de quinze villages aux dix secteurs qu'elle comptait. Soixante-deux conseillers composent le conseil municipal.

Située à 15 km de Koudougou, soit à environ 115 km de Ouagadougou, la capitale politique du Burkina, la commune de Réo est le chef-lieu de la province du Sanguié dans la région du Centre-Ouest. Elle est située sur la route nationale N°21 sur l'axe Koudougou-Tougan-Frontière du Mali. Réo est une commune urbaine de plein exercice comprenant 9 secteurs en plus de 12 villages depuis 2006. Le conseil municipal est animé par 46 conseillers issus des secteurs et villages de la commune.

Chef-lieu de la province du Gourma et de la région de l'Est, la commune de Fada N'Gourma est située à environ 220 km de Ouagadougou, la capitale politique du Burkina, et à 297 km de Niamey, la capitale du Niger. Elle comprend de nos jours 11 secteurs et 34 villages rattachés. Quatre-vingt-quinze conseillers forment le conseil municipal de la commune.

La commune de Boromo est située sur la route nationale N°1 sur l'axe Ouagadougou-Bobo-Dioulasso à environ 180 km de chacune de ces deux grandes villes. Elle est le chef-lieu de la province des Balé. Elle compte de nos jours 4 secteurs et 8 villages. Le nombre de conseillers municipaux est passé à 24.

Toutes ces communes connaissent la présence effective des services déconcentrés de l'Etat.

Objectif global de l'intervention du LC

En initiant cette expérience avec les radios locales, le Laboratoire Citoyennetés, confiant du rôle important de la radio dans l'information et l'éducation des citoyens, voudrait signifier que les transformations des pratiques et des comportements ne peuvent s'opérer d'une part qu'à travers l'accès des citoyens aux différentes informations pertinentes sur le fonctionnement de leurs communes, notamment la gestion des affaires publiques locales, et, d'autre part, par l'élaboration de cadres d'échange et d'interpellation. Il faut souligner que la décentralisation trouve sa plénitude en créant entre autres des cadres d'expressions plurielles et de promotion du dialogue social.

En choisissant d'expérimenter les radios locales comme outil de facilitation du dialogue social entre acteurs, il s'agissait de rechercher les voies et moyens de faire de l'espace radiophonique un véritable cadre d'expression, d'interpellation, de représentation, d'aide à la décision et de délibération. Pour ce

faire des émissions interactives ont été réalisées sur des thématiques diverses relatives au renforcement de la gouvernance locale et de la citoyenneté.

L'objectif, c'est de permettre ainsi aux institutions publiques de faire connaître en permanence aux citoyens des informations en rapport avec les services publics, les règles et procédures, d'offrir des services de qualité en réponse aux besoins des populations, de proposer, de consulter, de rendre compte. En un mot, c'est une démarche qui s'inscrit dans une optique de maintien du lien social en réconciliant le citoyen avec la chose publique.

En vue de la construction d'un dialogue social inclusif, le LC a impliqué au processus l'ensemble des radios présentes dans chacune des communes. Il s'agit dans les lignes qui suivent de décrire le processus d'action du LC. Dans sa démarche, la mise en œuvre de l'expérience avec les radios locales par le LC a d'abord commencé par une phase pilote à Ouahigouya avant d'être étendue aux autres communes.

L'expérience pilote « La causerie des bâtisseurs de la cité »

L'expérience pilote est une réponse à une demande sociale. En collaboration avec ACE-Recit, devenue Laboratoire Citoyennetés, le diocèse de Ouahigouya a eu l'initiative de mettre sa radio (Radio Notre Dame du Sahel) au service de la culture d'une citoyenneté mieux assumée dans la commune. En effet, une analyse de la situation sociale avait permis de constater un mauvais fonctionnement du « *vivre ensemble* » qui se traduisait par la grogne générale : « *Ça ne va pas* », « *Les gens n'aiment pas les gens* ». Les signes de ce qu'on pouvait appeler « *le malaise social* » se manifestaient à travers :

- une ignorance ou méconnaissance des institutions et des droits et devoirs du citoyen par beaucoup d'acteurs de la vie sociale ;
- des rapports de méconnaissance, de méfiance, et parfois de défiance entre les différents acteurs ;
- différentes perceptions de la notion de citoyenneté par les acteurs : pour les citoyens c'est un ensemble de droits, par contre pour les élus ou les autorités locales c'est une litanie de devoirs ;
- une accentuation de la fracture sociale entre « *les gens d'en bas et les gens d'en haut* ».

Ces signes traduisent sans aucun doute une insuffisance (sinon absence) de dialogue entre les acteurs de la cité.

Pour tenter de remédier un tant soit peu à ce constat de déficit citoyen à Ouahigouya, « l'outil radio » se présentait comme le bon moyen de mise en dialogue des acteurs de la cité et de la construction de la citoyenneté. Dit autrement, pour amorcer un « mieux vivre ensemble » sur les plans social, économique, culturel et politique, il fallait initier une causerie radiophonique où tout le monde peut prendre la parole. Ainsi, de mars 2004 à février 2005, 188 heures d'antenne ont été consacrées aux questions relatives à la citoyenneté à travers une émission intitulée « La causerie des bâtisseurs de la cité » (« *Tebmethbasosga* » en langue mooré).

L'objectif visé était surtout de permettre à ceux qui n'avaient pas l'habitude de prendre la parole de le faire et à ceux qui étaient mandatés pour gérer la collectivité de satisfaire à l'obligation de rendre compte. Il s'agissait précisément de « démocratiser » la parole par l'ouverture d'espaces d'interpellation, de dialogue et de réflexion sur l'intérêt commun dans l'intention de provoquer des changements dans les pratiques, les comportements, les rapports à l'espace public, etc.

Dans la pratique, les thématiques de la campagne ont embrassé différents aspects de la vie sociale susceptibles de permettre une meilleure compréhension de l'exercice de la citoyenneté et de révéler les aspirations des populations sur le devenir de leur cité. Elles se sont articulées autour de la cité et de la citoyenneté, la place et le rôle des différents acteurs de la cité, les rapports de ceux-ci à l'espace

public, les mécanismes de régulation sociale, les dynamiques citoyennes, etc. Il convient de préciser que le chronogramme restait ouvert à des propositions des acteurs eux-mêmes.

Une opératrice, professionnelle de la radio, a été recrutée en vue, d'une part, de coordonner le processus de réalisation, de production et de diffusion des émissions, d'autre part, de veiller au respect de la ligne éditoriale et au renforcement des capacités des animateurs. Néanmoins, il faut souligner que l'organisation de la collaboration entre la RNDS et les autres radios locales n'a pas été une tâche aisée. En effet, il a fallu plusieurs rencontres, de la négociation, pour obtenir leur accord. Alors que l'on pensait que la question était résolue, des difficultés de compréhension entre ces communicateurs a failli constituer un véritable blocage à la mise en œuvre des activités. Une situation de blocage dont ACE-Recit était loin de s'en douter. Fort heureusement, les acteurs sont parvenus à s'attendre sur le contenu de leur collaboration après les négociations *ad hoc* initiées.

Dans le souci de réaliser des émissions interactives prenant en compte l'expression de tous sans discrimination et sans exclusion, la méthodologie adoptée dans la réalisation des émissions a consisté d'abord à faire des micros-trottoirs pour recueillir les points de vue des citoyens, ensuite des tables rondes impliquant divers acteurs concernés, les appels des auditeurs grâce à un téléphone ouvert généralement au niveau de la régie. La diffusion des émissions s'est faite en synchronisation avec l'ensemble des radios locales de la commune, permettant à toute la population de suivre en même temps la même émission sur toutes les radios. Ainsi, on était certain de toucher le maximum de personnes.

En ce qui concerne le suivi de la campagne, le dispositif a consisté en la mise en place d'une cellule scientifique chargée de formuler le cadre d'hypothèse et d'orienter la conduite de l'opération. Composée de deux socio-anthropologues, de spécialiste en radios locales et d'étudiants, la cellule devrait mesurer l'impact des émissions sur l'évolution des perceptions et comportements citoyens. Des panels d'écoute ont été constitués par la cellule scientifique selon les différentes catégories socioprofessionnelles. Ils avaient pour mission d'écouter les émissions et d'en discuter avec les équipes de la cellule dans le sens d'une évaluation continue des impacts de la campagne en termes de changement de mentalités et des rapports entre les acteurs locaux.

La cellule scientifique, avec l'appui des panels d'écoute, a orienté les thèmes des émissions en un tableau synthétique qui distingue les thèmes moins sensibles¹, les thèmes assez sensibles² et ceux très sensibles³. La nécessité de cette catégorisation des thématiques réside dans le fait que les premières émissions consacrées notamment aux rapports entre les services des impôts et du trésor public et les contribuables ont occasionné des débats houleux prenant parfois même l'allure de règlements de comptes. Cela a vite révélé la sensibilité du thème et commandé une démarche qui consiste à réaliser les émissions en partant des thèmes moins sensibles, ensuite aux questions qui peuvent irriter sans pour autant créer de vives tensions, enfin aux thèmes très sensibles concernant des questions relatives aux intérêts de groupes sociaux.

En outre, des outils de suivi des activités ont été élaborés. Il s'agit du tableau de bord⁴, de la fiche de suivi de diffusion⁵ et de la fiche de rapport d'écoute⁶. D'autres instruments ont été proposés par les

¹ Il s'agit de ceux relatifs à la citoyenneté et à l'espace public : la gestion des déchets, la circulation, la divagation des animaux, la gestion de l'eau, le marché central, le « vivre ensemble ».

² Ce sont les thèmes relatifs à la citoyenneté et au service public : le civisme fiscal, les élections (vote citoyen), les lotissements, la société civile, la sécurité et l'insécurité, le rapport à l'étranger.

³ Il s'agit des thèmes portant sur les religions dans l'espace public, la bonne gouvernance, les catégories sociales (castes, chefferie, relations interethniques).

⁴ Il est destiné aux animateurs pour faciliter l'enregistrement au jour le jour des activités liées à la production et à la diffusion des émissions.

⁵ Destinée aux radios pour faire le point des diffusions effectives chaque mois.

⁶ Pour recueillir les réactions d'auditeurs ou groupes d'écoute.

radios, à savoir l'organisation d'une émission-débat et l'ouverture de registre des réactions et commentaires. Les travaux de recherche-action à travers le suivi de la campagne ont permis de proposer régulièrement des orientations de réaménagements dans la conduite des activités.

Tout compte fait, au terme de dix mois de campagnes radiophoniques, sur une cinquantaine d'émissions prévues, trente-huit ont été réalisées et diffusées, soit un taux d'exécution de 76%. Certaines thématiques n'ont pas été abordées suite aux recommandations des acteurs locaux. Il s'agit de celles jugées très sensibles - les religions, les catégories sociales, etc. -, qui pourraient créer des tensions incontrôlables et éloigner l'initiative des objectifs visés.

L'expérience s'est révélée porteuse de résultats encourageants mais aussi de perspectives de construction d'espaces publics de réflexion-action collective sur le devenir de la cité du fait d'avoir réussi la mise en dialogue des acteurs de toutes catégories socioprofessionnelles et de toutes conditions sociales. Fort des résultats encourageants de cette expérience pilote, le LC a initié, d'une part, un partenariat avec les radios locales de Ouahigouya pour la poursuite des émissions, et, d'autre part, un partenariat avec les radios locales des quatre autres communes où il intervient au Burkina (Koudougou, Réo, Fada N'Gourma et Boromo). Toutes ces radios devraient désormais participer aux dispositifs de dialogue et de médiation sociale du Laboratoire Citoyennetés.

Le lancement des activités dans les autres communes

Le LC, conforté par les résultats satisfaisants de l'expérience pilote à Ouahigouya, a voulu l'élargir à quatre autres communes, à savoir Fada, Koudougou, Réo et Boromo. La démarche du LC a consisté en la mise en œuvre des activités suivantes.

Diagnostic organisationnel et institutionnel des radios locales

Le diagnostic vise à analyser les capacités des radios locales, à assurer la mission qui leur est confiée, à savoir servir d'interface entre les acteurs locaux, en étant facilitateurs du dialogue à tous les niveaux. Il a consisté donc à faire un état des lieux du contexte sociopolitique et économique dans lequel évoluent ces radios, des compétences disponibles, à identifier les besoins en matière de renforcement des capacités des animateurs, leurs rapports avec les autres acteurs, des propositions d'axes thématiques en rapport avec les préoccupations des acteurs et les travaux du LC dans ces cinq communes. Le diagnostic s'est déroulé du 06 au 15 mars 2008 dans les cinq communes que sont Boromo, Fada N'Gourma, Koudougou, Ouahigouya et Réo. Il s'est appuyé sur les acquis et les contraintes diverses au niveau de ces médias locaux.

Selon les résultats du diagnostic, le paysage médiatique des cinq communes est assez varié. Elles sont desservies, en plus des radios locales, des journaux édités depuis la capitale, de la télévision nationale et la radio nationale, de quelques périodiques en langues nationales et de bulletins communaux. On dénombre au total onze radios locales, dont quatre radios locales à Koudougou et à Ouahigouya, une radio locale à Réo et Fada. La commune de Boromo est quant elle couverte par la radio Poura (commune rurale voisine), à une trentaine de Kilomètres. Réo est la seule à disposer d'une radio communale.

Les ressources humaines de ces radios locales se composent à la fois de professionnels de la radio et d'amateurs qui ont appris sur le tas et dont certains sont plus ou moins doués dans leur art. Le meilleur et le pire se côtoient donc. Le bénévolat aussi, avec ce que cela peut représenter de générosité mais surtout d'amateurisme, est omniprésent. Tout compte fait, il ressort de l'analyse des ressources humaines des radios un personnel insuffisant aussi bien en quantité qu'en qualité, non motivé, mal payé, entraînant une mobilité pour de meilleures conditions de vie et de travail.

Les grilles de programmes, avant l'expérience menée avec le Laboratoire, montraient une prédominance d'émissions de variété musicale et peu de productions consacrées à des débats, à des tables rondes, c'est-à-dire à des émissions permettant aux citoyens de s'exprimer, d'échanger, de

donner leurs points de vue sur des situations relatives à la vie de leur communauté. Néanmoins, des temps d'antenne étaient consacrés à la femme, à la jeunesse, à la santé, à l'environnement, à l'éducation et à la sensibilisation sur certains thèmes. Ces émissions représentaient un très faible pourcentage, selon le statut de la radio. Les tranches horaires consacrées à la vie locale en partenariat avec les conseils municipaux ne transparaissent pas clairement dans les grilles de programmes. Enfin, 60 à 70% des émissions sont produites dans les langues locales, ce qui dénote d'un effort dans l'utilisation ou la promotion des langues locales.

Malgré les difficultés et les insuffisances dans leur organisation et leur fonctionnement, les radios locales occupent une place importante dans leurs environnements sociopolitiques. En effet, elles entretiennent, en dépit de la concurrence, de bons rapports entre elles à l'échelle d'une même commune, comme c'est le cas à :

- Ouahigouya : tentative de la mise en place d'une structure associative regroupant les quatre radios locales. En sus, il y a l'expérience de la « causerie des bâtisseurs de la cité » avec ACE-Recit ;
- Koudougou : il existe une structure formelle dénommée « Coordination des communicateurs de Koudougou (CCK) ouverte à l'ensemble des animateurs des radios locales, des correspondants de presse et des responsables de gazettes locales. Elle était également ouverte au secrétaire général de la mairie, à un agent de l'Etablissement public communal de développement (EPCD) ; elle faisait donc office de Cellule communale de communication (CCC).

Le diagnostic a relevé l'existence de bons rapports entre les radios locales et les autres acteurs locaux, à savoir les conseils municipaux, les organisations de la société civile locale, les services déconcentrés. On a pu constater des partenariats - ou des tentatives de partenariats formels - entre les radios et ces acteurs locaux par rapport à la production d'émissions.

En sus, il est mis en évidence le fait que la radio est perçue non pas comme un espace de partage de préoccupations, de dialogue social, mais plutôt comme un instrument de vulgarisation ou de sensibilisation tous azimuts. En effet, on assiste à une communication verticale à travers des émissions monologiques où seules s'expriment les décideurs, les experts, etc. Dans certains cas - comme à Réo -, on est arrivé à douter même de la capacité des animateurs à animer des émissions interactives ou à faire de la radio un outil de référence en matière de dialogue entre tous les acteurs.

Dans la plupart des cas, les acteurs locaux, y compris les promoteurs de radios, ne perçoivent pas la radio comme un véritable cadre de dialogue entre les différentes catégories socioprofessionnelles des communes. Pourtant, dans le nouveau contexte de la décentralisation, où la responsabilité du développement local est avant tout l'affaire des acteurs locaux eux-mêmes, les radios pourraient contribuer significativement à les rapprocher (élus, techniciens, usagers), faire connaître et prendre en compte les véritables aspirations des citoyens, les concilier avec les fournisseurs de services publics au niveau local, etc.

Forum sur les radios locales

Toujours en amont du lancement des activités radiophoniques dans les cinq communes, le LC a organisé avec les acteurs locaux des cinq communes un forum sur les radios locales comme outils de facilitation du dialogue citoyen du 21 au 22 mai 2008 à Gourcy, dans la province du Zondoma.

Le forum a été une occasion de présenter, d'une part, la vision du LC sur la nouvelle formule de partenariat avec les radios locales ; d'autre part, de partager les acquis et les contraintes diverses au niveau de ces médias locaux, d'envisager enfin des propositions pour la conduite du processus.

Pour ce faire, l'objectif majeur du forum était de créer les conditions institutionnelles et organisationnelles permettant aux radios locales de se positionner comme des acteurs d'interface entre les acteurs locaux (exécutifs, dépositaires de légitimités traditionnelles ou religieuses,

partenaires, structures techniques en charge des services publics, secteurs privés, organisations de la société civile, etc.). Il s'agissait d'engager la réflexion sur les voies et moyens du renforcement des capacités des animateurs de radios en matière d'animation du dialogue social.

Il a connu la participation effective des représentants des onze radios locales que comptent les cinq communes, des correspondants de presse écrite, des maires et adjoints de maires, des responsables de cellules communales de communication, des associations et ONG travaillant avec les radios locales.

Les échanges au cours du forum se sont articulés autour de quatre enjeux majeurs. D'abord, comment aider les élus à mieux préparer les sessions des conseils municipaux, rendre compte des délibérations et créer les conditions permettant aux citoyens d'apprécier le travail des élus ? Les participants sont convenus du rôle fondamental des radios locales, en ce sens qu'elles peuvent contribuer à l'ancrage de la démocratie locale à travers, entre autres, la retransmission des délibérations du conseil municipal en direct ou en différé, la réalisation d'émissions synthèses des sessions en donnant la parole aux conseillers. Il s'agit également de diffuser des annonces pour inviter le public à participer aux sessions ouvertes, de réaliser des micros-trottoirs, des tables rondes portant sur l'appréciation de l'action du conseil municipal par les citoyens. En somme, l'objectif est de produire des émissions interactives mettant en dialogue direct les élus et les citoyens. Il a été demandé aux radios de veiller à ne pas se laisser entraîner dans les travers de la manipulation, de l'exclusion et de la marginalisation.

Ensuite, le second enjeu a consisté à réfléchir sur la façon de renforcer les capacités des radios à mieux observer, analyser, et accompagner les actions développées au niveau local. Pour faciliter la réflexion collective, le résultat du diagnostic organisationnel et institutionnel initié par le LC a été présenté. Les animateurs des radios ont également partagé leurs expériences en matière de productions d'émissions. Les participants se sont accordés sur la nécessité d'accompagner les radios dans leur travail par l'accès aux sources d'informations et la disponibilité des élus d'une part, et, d'autre part, d'apporter un soutien financier aux radios à travers des conventions et la recherche de partenaires.

Le troisième enjeu concerne les types de partenariats à instaurer entre les radios locales à l'échelle d'une même commune et entre communes. A ce niveau, les participants se sont engagés à collaborer. Concrètement, les élus ont promis leur appui institutionnel aux radios locales, notamment en les impliquant dans la stratégie de communication des communes, en renforçant les partenariats déjà existants ou à en construire. Cependant, ils demeurent très préoccupés par les dérives qui pourraient survenir et que les radios peuvent parfois occasionner. Du côté des radios, la même disponibilité à collaborer avec les conseils municipaux a été clairement affirmée. Une telle collaboration consisterait en un triptyque radios-commune-public dans la préparation des contenus des émissions. Toutefois, dans cette dynamique, il a été rappelé aux acteurs de distinguer le rôle des radios de celui des chargés de communication au niveau des communes. En outre, pour faciliter l'engagement et la participation du public, il a été suggéré de tenir compte des réalités locales dans le choix des thématiques et l'utilisation des langues parlées localement dans l'animation des émissions.

Enfin, le quatrième enjeu prend en compte les thématiques prioritaires pour la production des émissions qui répondent aux besoins des citoyens. Dans cette optique, les participants ont jugé de l'opportunité de créer des cadres de débat et de dialogue à travers des émissions portant sur l'accès des services publics de base. Ainsi, ils sont convenus de produire des émissions sur l'assainissement, l'état civil, l'action sociale, l'éducation, la sécurité, la santé, la mobilisation des ressources (civisme fiscal, participation citoyenne, etc.).

En définitive, le forum a connu des engagements de part et d'autre pour un processus de construction de dialogue avec les radios locales. La contribution attendue des radios locales porte sur la construction d'interfaces entre acteurs locaux, à savoir les producteurs et usagers des services publics, les pouvoirs traditionnels, religieux et exécutifs locaux, les acteurs publics et privés, les

gouvernants et les citoyens, etc.). En vue de l'opérationnalisation du processus, le LC a été mandaté pour conduire des missions au sein des communes en vue de présenter le programme et de pouvoir permettre la réalisation des émissions conformément au chronogramme défini de façon consensuelle au forum, c'est-à-dire le lancement des émissions dans toutes les communes dès la première semaine du mois de juillet 2008.

Présentation du programme aux acteurs locaux

Après le forum de Gourcy, le LC a conduit des missions dans chacune des communes concernées pour rencontrer les acteurs locaux, notamment les responsables municipaux sur les enjeux de l'expérience avec les radios locales. L'occasion leur a été donnée d'exprimer leurs attentes, de proposer les thématiques qu'ils jugent prioritaires pour leur commune. En outre, il s'agissait de renouveler l'engagement de ces acteurs pour la mise en œuvre des activités. En somme, il a été non seulement question de présenter le programme aux acteurs locaux, mais aussi de finaliser le choix des thématiques et les projets de conventions avec les radios locales.

Conventions avec les radios locales

A l'issue du forum, le LC avait été mandaté pour finaliser les accords entre les différentes parties. Pour ce faire, des projets de conventions ont été élaborés et soumis aux radios locales. Ces conventions fixent les conditions de réalisation des émissions, les responsabilités et engagements de chacune des parties, les moyens de mise en œuvre, le chronogramme, la périodicité des émissions, etc. Pour les communes où il y a plusieurs radios locales (Ouahigouya et Koudougou), une d'entre elles est désignée de commun accord avec l'ensemble des autres radios pour les représenter et signer la convention en leur nom. Cette radio sera responsable de la production et la diffusion des émissions en synchronisation avec les autres radios de la commune.

Une convention a été signée avec la Radio Notre Dame de la Réconciliation (RNDR) qui assure la maîtrise d'ouvrage et représente les autres radios de Koudougou. La maîtrise d'ouvrage à Ouahigouya est assurée par la Radio Notre Dame du Sahel (RNDS) qui signe au nom de toutes les quatre radios. Des conventions ont été signées avec la radio « La Voix du Sanguié » pour la commune de Réo, la radio Taanba pour la commune de Fada N'Gourma, et la Radio Poura pour la commune de Boromo.

Enfin, les conventions précisaient les objectifs visés et les délais impartis aux radios pour la production des émissions et leur diffusion. Elles sont soumises aux radios pour amendement avant d'être signées de commun accord entre les parties (LC et radios locales) avec l'implication des mairies. Dès lors que les conventions étaient signées, les radios devraient procéder à la réalisation effective des émissions, dans les délais convenus. Le financement des émissions est entièrement assuré par le LC.

Réalisation, production et diffusion des émissions

Du choix des thématiques

Il faut noter que les thèmes prioritaires proposés par les participants au forum de Gourcy sur les radios locales ont guidé le choix des thématiques pour la réalisation d'émissions dans les cinq communes. Un chronogramme a été adopté par les participants au forum pour le lancement des premières émissions dans toutes les communes dès la première semaine du mois de juillet 2008. Les missions réalisées par le LC dans chacune des communes après le forum de Gourcy a permis de valider les thématiques en fonction des priorités des acteurs locaux et d'entamer le début de la production des émissions. Tout compte fait, les thématiques ont été définies de commun accord avec le conseil municipal, les OSC locales, les représentants de services techniques municipaux et déconcentrés, des radios locales de chaque commune concernée. Elles sont pour l'essentiel relatives

aux travaux du LC où ont été révélés des besoins de dialogue selon les spécificités de chaque commune.

De la production des émissions

Il a été convenu avec les radios locales de réaliser des émissions interactives où la parole est donnée à tous les acteurs au niveau de la commune. Dans les communes où existent plusieurs radios comme c'est le cas à Koudougou et à Ouahigouya, les animateurs ont formé une équipe comprenant un représentant de chaque radio en vue de la préparation et de la production des émissions. Ils se rencontrent au sein d'une radio pour planifier ensemble la réalisation de chaque émission. Ensuite, les tâches sont réparties entre tous les membres de l'équipe (micro-trottoir, choix des invités, questions aux invités, recueil des questions des auditeurs, plateau d'animation, etc.) suivant un chronogramme précis.

En ce qui concerne les communes de Réo, Boromo et Fada N'Gourma, la préparation des émissions était assurée par un animateur désigné comme point focal des travaux du LC. Il était chargé d'organiser la réalisation des émissions en collaboration avec les autres animateurs de la radio. En général, au niveau des radios locales des cinq communes, trois types de productions ont été réalisés, à savoir des émissions de débat, le théâtre radiophonique et les microprogrammes.

■ La réalisation des émissions de débat

La démarche a consisté à réaliser un micro-trottoir, à traiter les propos recueillis auprès de la population pour constituer le fil des échanges avec des invités ou personnes-ressources concernées par le thème abordé. Les émissions ont été entièrement enregistrées avant d'être diffusées dans la plupart des cas. Des tables rondes ont été initiées à Ouahigouya.

■ La réalisation du théâtre radiophonique

Les activités suivantes ont été réalisées :

- une formation des acteurs au théâtre radiophonique : cette formation a permis d'initier plus d'une dizaine de personnes par commune bénéficiaire (Koudougou et Fada) à la technique de mise en scène et à la production de théâtre radiophonique. Il s'est agi de permettre aux participants d'identifier les thèmes, de construire des scénarios et d'adapter ces scénarios à l'outil radio. A l'issue de la formation, les participants ont proposé des projets de production personnelle ou de production en équipe. Des associations évoluant dans le théâtre-forum ont été également associées à la formation ;
- des projets de productions individuelles ou collectives ont été finalisés grâce à l'appui de personnes-ressources ayant accompagné la formation ;
- un enregistrement en studio : une fois finalisées, les différentes productions sont enregistrées en studio en accord avec les radios partenaires du LC.

En somme, les théâtres radiophoniques étaient entièrement enregistrés avant d'être diffusés. Les émissions ont été en majorité en langues nationales.

■ La réalisation de microprogrammes

Ils visaient, entre autres, la diffusion des émissions de théâtre radiophonique ainsi que le guide de l'utilisateur de l'action sociale élaboré en français et dans les langues locales mooré et lyélé au profit de la commune de Koudougou. Il s'agissait d'informer les usagers des services publics des missions et rôles respectifs des différentes structures intervenant dans le secteur de l'action sociale. Les radios locales devraient à cet effet :

- aménager des plages de diffusion durant la période de la campagne ;
- prendre contact avec des personnes-ressources capables d'animer des contenus radiophoniques sur l'action sociale ;

- produire et diffuser des microprogrammes (5 à 10 mn) durant la période de la campagne.

De la diffusion des différentes émissions

La diffusion des différentes émissions s'est faite dans les cas suivants :

- en synchronisation pour les communes disposant de plus d'une radio, à savoir Koudougou et Ouahigouya. Les animateurs convenaient ensemble d'une heure et toutes les radios diffusaient au même moment la même émission. L'objectif était d'atteindre le maximum de personnes ;
- les émissions, notamment les tables rondes, étaient diffusées en direct la plupart du temps en ce qui concerne les communes de Réo, Boromo et Fada N'Gourma qui disposent d'une radio chacune ;
- il faut souligner qu'en général des communiqués annoncent au préalable la date et l'heure de diffusion des émissions afin de permettre au plus grand nombre d'auditeurs d'être au rendez-vous.

En définitive, la démarche adoptée dans la réalisation, la production et la diffusion des émissions visait surtout l'implication du plus grand nombre d'acteurs au niveau des communes. Il s'agissait également d'intéresser le public sur les thèmes traités et de s'assurer d'atteindre le maximum de personnes.

Le suivi-évaluation des émissions

Pour s'assurer de la réalisation, de la production et de la diffusion effective des émissions prévues selon les conventions, le LC exige des radios locales :

- Les rapports de production et de diffusion : les radios locales devraient fournir au LC des rapports portant sur le processus de réalisation, de production et de diffusion des émissions. Ainsi, il s'agit de produire des notes synthétiques par émission, présentant la thématique, l'angle abordé, la méthodologie, les acteurs qui sont intervenus dans l'émission (leurs profils), les difficultés rencontrées, et dans une moindre mesure les leçons et enseignements tirés.
- Les copies des émissions produites et diffusées : en plus des rapports, les radios locales devraient transmettre au LC les copies des émissions réalisées. Ce qui permettait de s'assurer non seulement que le travail a été fait, mais aussi de pouvoir analyser dès que de besoin la qualité des productions.

Bien entendu, cette démarche dans le suivi de l'expérience comporte des insuffisances que nous évoquerons dans la troisième section de ce document, qui analyse le processus de mise en œuvre de l'expérience.

LES APPORTS, LIMITES ET ENSEIGNEMENTS TIRES DE L'EXPERIENCE

En initiant un processus de dialogue social, la campagne radiophonique s'est voulue la mise en interaction de tous les acteurs à l'échelon de la commune dans l'optique de construire de nouveaux rapports et de susciter de nouvelles pratiques sur la base d'une compréhension commune du rôle ou de la responsabilité qui incombe à chacun en tant que citoyen, service public, élus, société civile, etc. dans le processus de développement local.

Les apports de l'expérience résultent essentiellement des entretiens ponctuels que nous avons eus avec les acteurs ayant participé au processus dans les communes de Koudougou et Réo (les élus locaux, les services municipaux et techniques, certaines associations, les animateurs des radios locales) et de la lecture des rapports et études (mémoires) au niveau du Centre de ressources du LC relatifs à l'expérience pilote « La causerie des bâtisseurs de la cité ». Il s'agit là de propos qui peuvent illustrer à juste titre les apports de l'expérience initiée par le LC avec les radios locales depuis 2004. Il ne nous a pas été possible d'accorder le temps qu'il faut aux entretiens sur le terrain ni à l'observation. Néanmoins, il faut noter que l'expérience s'est révélée porteuse de résultats satisfaisants, ce qui nous conforte dans la conviction de départ qui a mûri et entretenu une telle entreprise. Ils se déclinent en trois grands points :

L'amélioration du débat public

Le Laboratoire Citoynetés, à travers le volet action, a entrepris de mettre à contribution les radios locales pour accompagner les dynamiques locales et la mise en œuvre d'actions concertées, visant notamment à informer les usagers sur les missions respectives des services publics afin de permettre à la population, voire aux acteurs locaux, de mieux les connaître et de s'en approprier. Les constats révélaient des difficultés d'appropriation des services publics du fait de leur méconnaissance par la majorité de la population et de leur « extériorité » : ce qui a souvent occasionné des réticences ou attitudes réfractaires de la part des usagers. En premier lieu, il s'agissait de mettre en discussion les questions qui touchent la vie dans la collectivité au cours de débats ouverts et inclusifs pour tous les acteurs de la cité.

A travers des émissions interactives, les radios locales ont créé de véritables cadres d'expressions plurielles en donnant la parole aux acteurs de la cité qui auparavant ne dialoguaient presque pas. Cela a consisté à susciter des débats ouverts entre administration et administrés, entre services publics et usagers, etc. Les élus locaux et les services publics ont disposé d'un canal pour faire descendre l'information vers la base ; inversement, la base a pu faire remonter au sommet l'information concernant ses préoccupations. Ainsi les radios locales ont été cet trait d'union entre fournisseurs de services publics et usagers, entre les mandants et les mandatés. Cette situation a beaucoup contribué à susciter l'intérêt des acteurs locaux qui, il faut le dire, n'ont pas monnayé leur participation effective aux débats thématiques.

« Les émissions étaient en direct et les auditeurs pouvaient participer. Il y avait beaucoup d'auditeurs qui appelaient pour participer jusqu'à la fin de l'émission. C'était intéressant. La question de l'assainissement est une préoccupation réelle dans la commune de Ouahigouya. Les invités étaient beaucoup intéressés et motivés par le thème, de même que les auditeurs. Il y a eu beaucoup de participation » (Madame OuédraogoAzéta, présidente de la Coordination communale des associations féminines de Ouahigouya, professeur de Mathématiques au Lycée Yamwaya).

■ Informer les citoyens sur les services publics

Les émissions réalisées ont permis de produire une grande quantité d'informations sur le service public, à savoir des informations relatives aux normes, règles et modalités de production et d'usage ainsi que sur les dynamiques locales dans chaque commune. En effet, des émissions ont été

consacrées à l'état civil, l'action sociale, la santé, l'éducation, l'assainissement, etc. Les différents services publics ont eu l'opportunité d'expliquer leurs missions dans l'optique de se faire comprendre par le plus grand nombre.

« Tout le monde s'est intéressé à l'émission d'une manière générale. Après mes deux premières participations à l'émission, beaucoup de gens m'ont posé des questions sur le rôle exact que mon service joue au sein de la société. J'avoue que j'étais surpris parce que je ne m'attendais pas à avoir tant d'auditeurs et surtout que beaucoup de gens se soient intéressés à notre métier. J'ai pu comprendre là aussi que les gens étaient avides d'informations. Ils voulaient comprendre le rôle et le devoir de chacun de nous et de chaque service qui évolue au sein de la société. Les émissions ont été un coup de pouce pour la police municipale, et surtout pour la société aussi, parce qu'elle lui a permis de pouvoir s'adresser pour dire à tout le monde le rôle de la police et le devoir de tout un chacun vis-à-vis de la loi. En même temps, beaucoup de services ont eu l'occasion de s'exprimer également » (Ouédraogo Adama, commandant de la police municipale de Ouahigouya).

Ainsi, les émissions ont contribué non seulement à apporter plus d'informations aux citoyens sur les services publics, mais surtout à susciter et à nourrir au fil du temps leur intérêt.

« Au secteur 1 par exemple où je réside, j'ai suivi à deux reprises des jeunes qui reprenaient les thèmes à travers un débat franc, passionnant et contradictoire. Ces thèmes portaient sur les responsabilités de la mairie que ceux-ci ignoraient et sur le souci que cause la police. La question de la sécurité et du bien-être des citoyens est aussi revenue dans les discussions. En d'autres termes, la causerie suscite des actions positives. Ce qui s'est passé au secteur 1 a pu se reproduire aussi dans d'autres secteurs de la ville » (André Nyampa, Mai 2005).

« Après des émissions, il y a des gens qui nous approchent ou viennent à la radio soit pour discuter et comprendre des questions évoquées au cours des émissions, soit pour demander des copies d'émissions » (Maxime Yaméogo, chef des programmes de la Radio Notre Dame de la Réconciliation de Koudougou).

■ Mettre en exergue les logiques institutionnelles et logiques d'acteurs

En outre, en mettant en discussion des thèmes relatifs à la vie des citoyens dans la collectivité et aux services publics, les radios locales ont créé une opportunité pour toutes les composantes socioprofessionnelles de chacune des communes d'apprendre à se connaître et à identifier leurs positions respectives par rapport à des questions qui touchent le devenir de la cité, le « vivre ensemble ».

On demande aux citoyens de donner leur opinion avant la réalisation des émissions. Ils disent ce qu'ils pensent, de vrai, de faux, mais le tout est que cela les force à parler et à écouter par la suite. D'ailleurs, il faut reconnaître que le micro-trottoir a permis aux gens de se prononcer sur les réalités qu'ils vivent, de se parler, de s'exprimer :

« Beaucoup de gens ont profité des émissions pour comprendre leurs devoirs vis-à-vis de la commune » (André Nyampa, Mai 2005).

Les radios locales ont pu se positionner en interface entre acteurs locaux, à savoir les producteurs et usagers de services publics, pouvoirs traditionnels, religieux et exécutifs locaux, acteurs publics et privés, gouvernants et citoyens. Elles ont été ainsi appelées à animer collectivement un processus de dialogue citoyen autour du service public et du « vivre ensemble ».

« Le débat est une occasion de s'entendre sur le minimum, de savoir les points de désaccords, les possibilités de changements et de réorientation, les actions concrètes possibles dans le temps. Le fait que

diverses sensibilités aient participé a permis de dégager des opinions diverses ; ce qui est une bonne chose » (André Nyampa, Mai 2005).

« L'émission a donné la parole à des gens qui n'en avaient pas. Elle a permis aux populations de donner leurs points de vue sur certaines institutions et de mieux les connaître et les comprendre. Elle a permis aux institutions de parler d'elles. Elle a permis des échanges entre des gens qui ne peuvent pas s'asseoir sur la même table pour discuter. C'est une opportunité. Ces gens ont pu discuter à travers cette émission » (Pamtam Issiaka, animateur du service social de l'hôpital de Ouahigouya).

La création d'espaces de dialogue entre acteurs de la cité a contribué à donner une certaine visibilité aux services publics ainsi qu'aux initiatives locales en matière de développement entamées par certaines structures de la société civile, même si cela ne s'inscrit pas véritablement dans les objectifs de la campagne avec les radios locales. Ce qui participe tout de même à la valorisation des initiatives locales. Ainsi, selon le président de l'association des handicapés de Koudougou, association Nabonswendé:

« Grâce aux émissions, l'association Nabonswendé, regroupant les personnes handicapées de la ville de Koudougou, est de plus en plus connue à travers la commune et surtout reconnue comme relais d'information sur l'action sociale ».

Tout compte fait, les radios locales ont fait montre de leur capacité à construire un débat public ouvert à tous et à favoriser l'expression de tous les acteurs locaux. Les émissions ont permis ainsi d'instaurer un processus de dialogue entre fournisseurs de services publics et usagers d'une part, et, d'autre part, d'échanger sur les responsabilités qui incombent à chacun des acteurs dans la gestion de la collectivité. Cependant, si les radios locales ont tant bien que mal œuvré pour que le dialogue entre acteurs locaux soit effectif, des insuffisances ont été relevées.

■ Quelques insuffisances relevées

D'emblée, il faut rappeler que dans le contexte de la communalisation intégrale du territoire nationale intervenue en 2006, les communes urbaines ont connu une extension de leur ressort territorial par l'intégration des villages aux secteurs qui constituaient auparavant l'espace communal. Dans la préparation et la réalisation des émissions, les réactions des citoyens ont été surtout recueillies seulement dans les villes abritant le siège des communes. De ce fait, on pourrait dire que ce sont les citadins qui ont eu l'opportunité de s'exprimer réellement. Les populations des villages, qui devront « subir » de profondes mutations dans leurs habitudes, leurs pratiques du fait de ce nouveau contexte de la décentralisation, n'ont pu être entendues sur des questions qui touchent désormais le « vivre ensemble » dans le nouvel espace qu'est la commune.

« L'émission n'exclut pas une catégorie de personnes, mais j'ose dire que les paysans ne sont pas suffisamment représentés » (Ouédraogo Adama, commandant de la police municipale de Ouahigouya).

Il faut faire les micros-trottoirs aussi dans les zones rurales, et non seulement en ville, parce que le point de vue du citadin diffère de celui du rural, suggère Pamtam Issiaka, du service social de l'hôpital de Ouahigouya.

En outre, l'engagement affirmé par les acteurs au forum de Gourcy n'a pas été effectif sur le terrain. Les radios locales ont été par moments confrontées à la réticence des personnes-ressources, à savoir les autorités locales, à participer aux émissions. Elles ont parfois brillé par leur indisponibilité, ce qui a beaucoup joué sur les programmations et la qualité même des œuvres produites. De même, au cours de cette expérience, le nombre d'émissions par commune n'a pas connu une hausse significative. Aujourd'hui, selon les conventions, les radios locales réalisent environ cinq émissions par an dans chaque commune. Ce qui donne en général un total de 25 émissions par an : toutes choses qui limitent les possibilités du débat public citoyen.

Le temps de la causerie est bref, et il y a eu peu de rediffusions :

« Des structures n'ont pas pu participer faute d'autorisation hiérarchique. Il faut que les organisateurs de la causerie s'y prennent à temps et fassent tout pour que tous les secteurs d'activités et toutes les structures participent à l'émission dans la mesure où l'émission permet de mieux connaître les services et de créer une interpénétration entre le service et les usagers de ce service » (OuédraogoAdama, commandant de la police municipale de Ouahigouya).

Ensuite, les conditions pour assurer un débat public pérenne n'ont pas été respectées en ce sens que dès le début de l'expérience, les auditeurs étaient informés à l'avance du thème de l'émission, de la date et de l'heure de l'enregistrement. Ils avaient la possibilité d'appeler et de réagir sur les propos des invités. De même, des tables rondes étaient réalisées. Cependant, au fil du temps, les tables rondes se sont raréfiées et les possibilités de réaction des auditeurs étaient limitées. Ensuite, la majorité des émissions ont été réalisées et enregistrées à partir des micros-trottoirs avant d'être diffusées.

« L'émission est conçue de telle sorte qu'il n'y a pas de possibilité d'appel téléphonique puisqu'elle était enregistrée et diffusée par la suite. Le fait que les gens ne puissent pas intervenir pose un frein à la vulgarisation des connaissances que nous aurions pu partager. On fait un micro-trottoir pour nous faire écouter et nous poser des questions là-dessus. C'est bien, mais je me demande si ces questions sont vraiment le reflet des populations » (OuédraogoAdama, commandant de la police municipale de Ouahigouya).

Après l'expérience pilote à Ouahigouya, les activités radiophoniques initiées dans les autres communes ont réduit les réactions des auditeurs aux seuls micros-trottoirs. C'est dire que les auditeurs n'avaient plus la possibilité d'intervenir pendant les émissions. Pour les animateurs des radios, les moyens financiers alloués ne permettent pas de réaliser des émissions de débats publics. Si le LC leur octroie plus de moyens financiers, ils pourraient même, d'après eux, initier d'autres genres d'émissions.

■ En termes d'enseignements

Le débat public a mis en évidence la divergence des logiques (logiques d'acteurs et logiques institutionnelles) sur l'espace public. Nous avons pu constater que les rapports conflictuels ont mué en des relations de collaboration dès que s'est développée une information publique sur les institutions et surtout grâce au dialogue entre l'administration et les administrés. En somme, c'est le manque de communication qui développe souvent des rapports asymétriques ou conflictuels entre les acteurs locaux. Les radios locales pourraient être le trait d'union entre ces acteurs en vue de relever les défis auxquels sont confrontés les nouvelles collectivités.

« Avant nous pensions que le service de l'action sociale détournait les biens et dons qui nous étaient destinés puisqu'il ne répondait pas à nos sollicitations. C'est à partir de l'émission sur l'action sociale que nous avons connu les difficultés que ce service rencontrait. Nous avons compris qu'il ne peut pas tout faire parce que limité dans ses moyens d'action. Désormais nous essayons de trouver nous-mêmes d'abord les solutions à nos problèmes ; aujourd'hui il y a une franche collaboration entre notre association et le service de l'action sociale ainsi que les autres services sociaux dans la commune de Koudougou » (le président de l'association des handicapés de Koudougou, association Nabonswendé).

En sus, l'efficacité des activités de sensibilisation est handicapée par l'absence de services appropriés. En effet, si les émissions ont contribué à faire connaître les différents services publics sur l'espace communal, elles ont mis à nu leurs limites en termes de moyens d'intervention. A la suite des émissions, certains services publics ont été confrontés à une demande sociale à laquelle ils ne pouvaient satisfaire. Situation délicate pour ces services et *statu quo* pour les citoyens.

Si, par exemple, au niveau de l'action sociale on a constaté qu'il y a de moins en moins de la confusion par rapport aux missions des structures y intervenant, les populations n'ont souvent

aucun recours. En ce qui concerne l'assainissement, les communes n'étaient pas en mesure d'assurer la disponibilité de poubelles pour la collecte des ordures et les moyens de les acheminer vers des décharges finales. Pourtant, ce sont les préalables aux émissions de sensibilisation.

C'est dire en définitive que le succès des activités de communication est également lié à la disponibilité des services. Il convient d'envisager l'accompagnement des services publics afin de donner plus de chance aux activités d'information et de sensibilisation d'atteindre les objectifs visés, notamment en matière de changements des comportements et des pratiques.

L'émergence d'un cadre d'interpellation

En favorisant l'expression plurielle, les radios locales des cinq communes ont donné la possibilité à chaque citoyen ainsi qu'aux gouvernants à chaque fois que de besoin de s'interpeller réciproquement sur les responsabilités qui incombent à chacun dans la vie de la collectivité. Elles ont su écouter, traduire les préoccupations des populations mais aussi donner la parole aux élus ou gouvernants. Il n'a donc pas été question de donner à une catégorie sociale le pouvoir de critiquer, de dénoncer ou d'accuser une autre catégorie. L'interpellation concerne en effet tous les acteurs afin que chacun prenne conscience de son rôle dans la construction de la cité.

■ une tribune de critiques et de dénonciations

Au cours du déroulement de la campagne, les citoyens/usagers ont eu l'opportunité d'exprimer leurs points de vue sur le fonctionnement des services publics. Pour les usagers des services publics, les émissions ont été une tribune de critiques sévères, de désapprobation des comportements portant atteinte aux droits et intérêts des citoyens, de dénonciation des abus d'autorité et de trafics d'influence de tout genre.

« L'émission a permis de voir les aspects négatifs de bon nombre de structures qu'on ignorait. Ce qui est une bonne chose pour l'hôpital, c'est que nous avons pu comprendre qu'il y a des questions et des pratiques à l'intérieur de l'hôpital qui ne sont pas connues de tous les agents. De plus, au cours de nos réunions et de nos diverses assemblées, certains se plaisent à rappeler des remarques qui ont été faites au cours des émissions et à demander d'en tenir compte » (un animateur du service social de l'hôpital de Ouahigouya).

« Au cours d'une émission que nous réalisons sur la santé, de nombreux auditeurs ont décrié le mauvais accueil, le peu de considération dont ils étaient l'objet de la part des agents de santé » (Achille Bationo, responsable de la radio «La Voix du Sanguié», la radio communale de Réo).

Toutefois, les émissions ont déclenché des passions qui avaient l'allure de règlements de comptes, comme cela est souligné dans le rapport sur l'expérience pilote «La causerie des bâtisseurs de la cité». Par exemple, les impôts et l'administration générale ont été vivement critiqués à Ouahigouya tandis que l'action sociale en a eu pour son compte à Koudougou.

Ce ne sont pas seulement les commerçants qui doivent être sensibilisés ; même les agents de recouvrement ont besoin de l'être...

Les gens passent par les « petites portes » ; il faut faire payer les grands comme les petits ; ils sont payés pour le travail qu'ils font...

« Il y a des propos que nous devons tous éviter pour une radio. C'est les termes vulgaires, impolis, injurieux, malsains, visant des personnes ou des institutions pour une raison ou une autre. Chacun essaie de prendre part soit pour se venger, soit pour créer des zizanies lorsque de tels propos lui sont adressés. Je pense que tous les thèmes peuvent être traités à la radio, mais ça dépend de qui présente l'émission. C'est l'animateur qui doit savoir ramener les gens à l'ordre lorsqu'il y a un semblant de dérapage » (Ouédraogo Adama, commandant de la police municipale de Ouahigouya).

En outre, le processus d'interpellation a été parfois handicapé en raison des déficiences techniques des radios locales : certaines radios ne sont pas suffisamment outillées pour répondre aux attentes des auditeurs. Elles végètent dans un déficit chronique du minimum de matériel technique. Par exemple à la radio « La Voix du Sanguié », la cabine et le studio de production se limitent à une seule et même salle. Le matériel est vétuste, insuffisant aussi bien en nombre qu'en qualité. Ce qui ne permet pas de pouvoir recueillir les points de vue des auditeurs sur les thématiques à aborder du moment où le seul mode de recueil c'est le micro-trottoir.

« Nous ne sommes que trois animateurs ici à la radio. On a un seul studio, sans dictaphone. J'utilise ce gros magnétophone que vous voyez pour tout le travail de préparation. Après, il faut attendre que les autres finissent d'animer avant d'avoir accès au studio et je suis pratiquement le seul monteur » (Achille Bationo, responsable de la radio « La Voix du Sanguié », la radio communale de Réo).

En termes d'enseignement, Il y a lieu de souligner la nécessité pour toute initiative de ce genre de tenir compte de la capacité d'absorption des radios locales pour animer un véritable processus de dialogue, d'interpellation avec l'ensemble des acteurs locaux. On encourt beaucoup de risques en termes de mauvaise qualité des émissions qui seront réalisées du moment qu'elles ne pourront pas satisfaire les attentes des acteurs ni les objectifs visés par les initiateurs. Bon nombre de radios locales ploient sous le poids des insuffisances en matière de ressources vitales à leur fonctionnement optimal. Envisager un appui en termes de renforcement des capacités de réalisation serait un atout à l'avancée du processus et surtout à son ancrage social.

■ un tremplin pour éclairer les pratiques

Les interpellations faites par les usagers ont permis aux autorités communales, aux agents des services municipaux et aux services techniques de savoir ce que la population leur reprochait, ses insatisfactions, etc. Pour l'administration, les émissions ont amené l'autorité publique à diagnostiquer ses propres pratiques. Elles ont été des moments de remise en cause. Les agents ont été également amenés à interroger leurs propres pratiques ainsi que celles des institutions pour lesquelles ils agissent. En sus, l'occasion a été saisie pour mieux expliquer l'action publique et apporter des réponses à certaines préoccupations des usagers. Ce qui a suscité par moments des initiatives en termes d'amélioration des pratiques au sein des services publics pour répondre aux attentes exprimées par la population.

« Suite aux émissions, les agents de la santé et de l'état civil ont pu savoir ce que la population leur reprochait. Les choses ont beaucoup évolué en ce qui concerne par exemple l'accueil des patients. En outre, la direction régionale a non seulement remplacé certains agents, mais aussi augmenté leur nombre en y affectant d'autres pour renforcer l'équipe. De nos jours, on constate une amélioration des rapports entre ces structures et la population car, de manière générale, on enregistre une certaine satisfaction en raison d'un meilleur accueil réservé aux citoyens, la fluidité des services, etc » (premier adjoint au maire de la commune de Réo).

Cependant, on a constaté parfois des réticences à l'action critique de la part des auditeurs : les radios locales ont été par moments confrontées à des auditeurs qui, par manque d'information sur les objectifs de la campagne, ou pour une raison ou une autre, ont refusé de s'exprimer en la jugeant compromettante pour l'autorité publique concernée.

« Un jour, nous sommes sortis pour faire un micro-trottoir sur le civisme fiscal. Dans la rue certains ont refusé de s'exprimer parce que, selon eux, nous sommes en train d'enquêter sur les autorités communales et qu'ils ne veulent pas de problèmes. Nous avons tenté de leur expliquer les objectifs de l'émission avant de voir quelques-uns accepter de donner leurs points de vue. Ce sont des difficultés que nous rencontrons par moments avec la population ». (Achille Bationo, radio « La voix du Sanguié »).

En outre, des élus locaux et certains responsables de services publics se sont également montrés peu enclins à se prêter aux questions des animateurs sur des thèmes jugés sensibles et dont les citoyens avaient besoin d'être mieux éclairés. Ce qui a handicapé la réalisation de certaines émissions qui pourtant répondaient à des préoccupations réelles sur l'espace public communal.

«Le problème est que lorsque vous voulez aborder certains thèmes, il y a des responsables qui en ont peur alors que nous, les communicateurs, estimons que pour atteindre le développement il faut passer par là. Une autorité a besoin souvent d'être interpellée» (Matthieu Valéa, responsable de la Coordination des communicateurs de Koudougou).

En termes de leçons tirées, il convient, avant d'entamer tout processus de dialogue et d'interpellation entre acteurs aux intérêts divergents, de travailler à ce qu'ils aient une vision partagée du processus. Les entretiens avec les acteurs locaux, notamment les radios locales, nous ont permis de voir la nécessité pour le LC de clarifier davantage sa philosophie, sa démarche d'intervention. Il s'agira de rencontrer l'ensemble des acteurs dans chaque commune concernée en vue de présenter la vision du LC, de prendre en compte leurs attentes afin de garantir plus de chance à l'appropriation sociale du processus d'action déjà entamé. Dans cette lancée, il a été suggéré au cours de nos entretiens d'organiser *« une rencontre de concertation entre le LC, la mairie et les radios locales et les autres acteurs au lancement des activités »*.

■ un exercice inédit en matière d'interpellation sur le rôle du citoyen dans la collectivité

Les acteurs locaux, à savoir les élus, les services publics, la société civile, les populations au niveau de chaque commune, ont été amenés sur la voie d'une recherche collective des meilleures conditions de coopération et de coordination sociale. Cela a été possible par le dialogue, les interpellations, la définition de la gestion concertée du bien commun ou des affaires publiques locales, la mise en synergie des initiatives locales en matière de développement. A terme, il s'agissait de s'interpeller mutuellement sur la responsabilité partagée aussi bien pour les élus locaux, les services publics, que la société civile et les citoyens/usagers en ce qui concerne le « mieux vivre ensemble ».

« Nous avons réalisé une émission sur les personnes handicapées dans la commune. On ne s'est pas contenté de ce que le service de l'action sociale de la commune peut faire pour les personnes handicapées, mais on s'est surtout appesanti sur chacun de nous, citoyens, comment nous vivons avec les personnes handicapées. Ces derniers ont saisi l'opportunité pour déplorer ou dénoncer des comportements, interpellé les autorités et l'ensemble des citoyens. Grâce à la radio, ils ont pu se faire entendre et partager ce qu'ils vivent et ressentent » (Maxime Yaméogo, chef des programmes de la Radio Notre Dame de la Réconciliation de Koudougou).

« Chacun essaie de jeter la balle sur l'autre, c'est ce que j'ai retenu comme impression. Les citoyens disent que c'est la responsabilité de la mairie, le représentant de la mairie aussi défend la mairie en disant que les gens ne paient pas les taxes, que la mairie n'a pas de moyens, etc. Les gens ont compris vers la fin de l'émission ; on a senti un apaisement vers la fin. On n'allait pas arriver là si chacun faisait ce qu'il devait faire de son côté. Il y a des dépotoirs et les ordures un peu partout, les eaux usées sont jetées un peu partout, les eaux de toilettes coulent partout, etc. Pourtant, si chacun devait au moins s'occuper ne serait-ce que de sa cour, on peut balayer sa cour et la devanture de sa porte. La mairie a compris aussi qu'elle n'a pas disposé de bacs à ordures par exemple pour permettre aux gens de déposer les ordures à des endroits indiqués. Il n'y a pas de décharges publiques indiquées où, par exemple, nous association qui faisons la collecte des ordures, pouvions quand même aller jeter les ordures. Vers la fin chacun a reconnu qu'on ne joue pas son rôle quelque part » (Madame OuédraogoAzéta, présidente de la Coordination communale des associations féminines de Ouahigouya, professeur de Mathématiques au Lycée Yamwaya).

L'interpellation des acteurs sur le concept de la citoyenneté a permis de comprendre que la citoyenneté est un concept, une réalité en fonction des acteurs : les émissions ont mis en évidence des visions différentes de la citoyenneté selon les acteurs. Pour la population, il s'agit d'un ensemble de droits que leur confère la loi. Pour l'administration, ce sont des devoirs pour les administrés :

« Un bon citoyen doit payer les impôts, doit respecter le bien public, doit contribuer à l'amélioration du cadre de vie, etc. »

Il a été surtout question d'interroger le lien social qui devrait fonder l'« ordre citoyen » dans ce nouveau contexte de la décentralisation marqué par la communalisation intégrale du territoire national. Au-delà des droits et devoirs, il s'est agi d'une invite à inclure au nombre des indicateurs du « lien citoyen » la solidarité, la confiance, le respect du bien public et le sens du service public.

■ Les radios locales comme acteur d'interface et de médiation

Les radios ont su canaliser les débats en retenant des citoyens les questions les plus pertinentes, les critiques les plus constructives dans la réalisation des émissions. Ce qui a sans doute permis d'éviter les frustrations de part et d'autre, de susciter l'adhésion des acteurs à l'initiative et surtout d'assurer la continuité des émissions. Elles ont été sollicitées par l'ensemble des acteurs durant la mise en œuvre de la campagne. Elles ont contribué à animer ainsi un processus de dialogue direct entre acteurs de la cité dans le but de les interpeller sur leurs responsabilités respectives dans ce nouveau contexte de la décentralisation.

« Aujourd'hui, on reconnaît qu'il y a des changements dans les services publics, notamment ce qui concerne l'accueil des usagers, parce que les gens n'hésitent pas à dénoncer à la radio les mauvaises pratiques. De même, certains responsables de service viennent nous solliciter pour s'adresser à la population non seulement pour sensibiliser, mais aussi pour expliquer leurs actions et projets d'activités » (Achille Bationo, radio « La voix du Sanguié »).

Cependant, le sentiment d'une légitimité et d'un certain pouvoir acquis a failli écarter les radios locales des objectifs de la campagne. Les radios locales se sont, au fil de la campagne, positionnées comme acteurs d'interface entre l'administration et les administrés, entre gouvernants et gouvernés, entre mandatés et mandants de sorte à pouvoir construire et entretenir un processus de dialogue et d'interpellation accepté par l'ensemble de ces acteurs. Fort de cette assise sociale, certaines radios ont parfois remis en cause des décisions de l'autorité communale, induisant les populations en erreur. Ceci a occasionné la « guerre des pouvoirs ». Par conséquent, pour les citoyens, qui fallait-il croire ? Ce que disent les animateurs de radio ? Ou ce que dit l'autorité communale ? Pourtant, l'objectif de la campagne était d'amener les radios locales à être les facilitateurs du dialogue entre acteurs de la cité, notamment entre l'autorité publique et les citoyens dans leur diversité catégorielle.

« Un jour, des gens m'ont informé qu'il y a une dame venue de Ouagadougou pour recenser des femmes en vue de leur octroyer un emploi. Nous avons voulu en savoir plus, mais elle était déjà repartie en laissant un agent recenseur qui en savait peu. Du fait qu'elle n'est pas passée par l'autorité communale, nous avons appelé les femmes à la retenue, le temps d'en être mieux informés. Malgré nos convocations, elle n'est jamais venue nous rencontrer. Après notre appel à la retenue, les animateurs de la radio ont continué à diffuser des communiqués invitant les femmes à s'inscrire. En somme, environ 600 femmes se sont inscrites et chacune a dû verser la somme de quinze mille au recensement. A certaines d'entre elles, des travaux de nettoyage ont été confiés dans quelques établissements de la ville. Elles ont travaillé trois mois sans salaire. C'est alors qu'elles sont revenues nous voir pour réclamer leurs salaires car, paraîtrait-il, c'est la mairie qui les a détournés. Il fallait donc prévenir une crise sociale encore latente. Après nos investigations, il semblerait que la dame en question est en prison pour avoir trompé les femmes d'une autre ville. C'est ainsi que beaucoup de femmes de la commune ont perdu le peu qu'elle avait pu épargner. Si les animateurs nous avaient suivi dans la même lancée, peut-être qu'on ne serait pas arrivé à cette situation déplorable » (premier adjoint au maire de la commune de Réo).

Ce cas de figure interpelle sur l'utilisation des radios locales en ayant toujours à l'esprit qu'elles sont des « armes à double tranchant » en ce qu'elles peuvent être les « instruments de stratégies destructives ou au contraire constructives » (Marie-Soleil Frère, 2005). Il s'agit d'œuvrer à ce que les radios locales, du fait de leur rôle d'interface, accompagnent les porteurs d'initiatives et les détenteurs de pouvoir et de légitimité à s'inscrire dans un processus de construction collective du développement local.

En d'autres termes, il faudrait envisager au titre des priorités le renforcement des capacités des animateurs des radios locales à conduire un processus de dialogue social, d'interpellation et de médiation. Dans le but de garantir plus de succès au dialogue entre acteurs de la cité, il y a lieu également de clarifier avec les radios locales les objectifs visés par la campagne, de définir de façon précise leur rôle dans le processus et la manière dont elles doivent le conduire. Il s'agit en somme d'amener les radios à comprendre le rôle qu'elles doivent jouer dans la société. En effet, comme le disait Bertolt Brecht, « La radio pourrait être le plus formidable appareil de communication qu'on puisse imaginer pour la vie publique (...) si elle savait non seulement émettre, mais recevoir, non seulement faire écouter l'auditeur, mais le faire parler, ne pas l'isoler, mais le mettre en relation avec les autres » (in BERQUE, Pascal et al, 1993 : 15).

Le rapprochement entre acteurs locaux

Si l'on admet que les biens publics doivent être coproduits par des services qui doivent se coordonner pour que leur délivrance (et donc les intérêts des usagers) soit mise au centre du processus, on s'aperçoit que même si cette coordination a été prévue et organisée au niveau central, elle est défaillante au niveau local. Avec l'avènement de la décentralisation intégrale intervenue en 2006 au Burkina, les problèmes locaux de coordination se compliquent davantage du fait que les collectivités territoriales deviennent centrales dans la production du service public et doivent réorganiser l'action des services techniques autour d'elles.

■ La collaboration se construit entre acteurs institutionnels

Les émissions ont permis un rapprochement entre acteurs institutionnels de la délivrance de services publics au niveau communal.

En guise d'exemple, dans la commune de Koudougou, on a pu noter la présence de plusieurs acteurs intervenant dans le domaine de l'action sociale à l'échelle communale (services déconcentrés, mairie, structures associatives). Le constat est qu'il y avait un manque de coordination des actions entre ces acteurs du fait d'un déficit de communication ou de concertation. Des rapports conflictuels ont souvent résulté de cette situation. Toutefois, les émissions ont permis à ces acteurs de mieux se connaître et surtout de créer des cadres de concertation, de travailler dans la synergie. Ils conviennent sur le fait qu'il existe désormais une franche collaboration entre structures intervenant dans le social. Ce rapprochement s'observe également dans la commune de Réo où la mairie et les services en charge de la santé ont mis en place un comité d'hygiène sur la base d'actions communes au profit de la population.

La collaboration s'est progressivement instaurée et renforcée entre les acteurs locaux. Pour les animateurs des radios locales, l'expérience leur a permis de connaître les autres acteurs de la cité. En effet, ils ont pu côtoyer les différents services publics. Ils ont été au contact avec les populations et toucher du doigt les réalités. Ce fut pour eux l'opportunité d'une meilleure connaissance des rapports qu'entretiennent les différentes composantes socioprofessionnelles au niveau communal.

« Ici à Koudougou, le LC nous a rapprochés davantage. Le fait qu'on ait eu des activités communes, ça renforce la synergie d'action, la collaboration entre radio d'une part et d'autre part entre les radios et les autres acteurs (mairie, services déconcentrés, société civile, etc.), ainsi que la fraternité. Il existait certes des relations entre les radios et les services de la ville, mais le LC est venu enrichir ces relations, cette synergie

d'action que nous avions entre nous » (Maxime Yaméogo, chef des programmes de la Radio Notre Dame de la Réconciliation de Koudougou).

■ Quelques difficultés rencontrées

Une situation inattendue que l'on croyait d'ailleurs réglée dès le début de la mise en œuvre de l'expérience refait surface : on a constaté la résurgence de rapports concurrentiels au détriment du travail d'équipe, de l'étroite collaboration et de la synergie qui ont marqué les relations entre les radios locales de la commune de Ouahigouya. Après cinq années de travail en commun, il s'est opéré une certaine guerre de leadership qui aurait entaché la collaboration, voire la qualité des émissions produites.

Étant donné que la commune comptait quatre radios locales, le principe retenu a été d'identifier une radio porteuse du processus et responsable locale chargée de la coordination des activités de collectes, de traitement, d'enregistrement et de diffusion des émissions. C'est la radio Notre Dame du Sahel qui a été désignée de commun accord avec les autres radios locales. Elle est signataire de la convention. En vue de la réalisation des émissions, une équipe comprenant un représentant de chacune des radios était chargée de la production et la diffusion des émissions en synchronisation avec les autres radios partenaires. Après cinq années de travail en équipe, certaines radios ont voulu porter la responsabilité de la réalisation. Pour 2010, il a été retenu à Ouahigouya le principe de la rotation. C'est la radio La Voix du Paysan qui a pris le relais. Elle s'est chargée de réaliser entièrement les émissions et d'inviter les autres radios à honorer la diffusion en synchronisation. Certaines radios n'ont pas assuré la synchronisation sans pour autant donner les raisons. La dynamique semble alors vaciller.

Des propos retenus lors de nos entretiens en disent beaucoup sur les motivations des uns et des autres :

- Les émissions qui viennent d'être réalisées ne respectent pas les genres auxquels elles semblent désignées. Des émissions interactives que l'on réalisait dans le passé, on est passé à des monologues. Nous ne pouvons pas encourager la diffusion de telles émissions ;
- Il faut qu'on se dise la vérité, c'est le « gombo ⁷ » qui intéresse plus les gens.

Il y a donc lieu pour le LC d'inculquer aux radios une meilleure vision de sa stratégie d'action.

« Beaucoup n'ont pas encore compris la philosophie du LC. Le LC gagnerait à se faire connaître davantage par ses collaborateurs. En outre, du côté du financement des émissions, certains pensent que le LC ne fait pas beaucoup d'efforts. Pourtant, selon moi, c'est une structure qui est venue pour nous accompagner, et elle nous accompagne avec ses moyens et ce dont elle est capable de mettre à notre disposition. Aussi, toutes les radios n'ont pas la même vision du développement local. Par conséquent, il convient d'engager la réflexion la contribution de chaque radio, sa pierre à poser dans la commune pour le développement » (Maxime Yaméogo, responsable des programmes de la RNDR de Koudougou).

■ Une expérience qui augure de bonnes perspectives dans les rapports entre acteurs locaux

« Les émissions ont également contribué, dans une certaine mesure, à l'amélioration des rapports entre services publics et usagers de services publics. Les apports en termes de changement dans les rapports entre

⁷ Mot utilisé dans le jargon journalistique pour désigner l'argent.

Les radios locales
Un outil de dialogue entre acteurs de la gouvernance

l'administration (les services publics locaux) et les administrés (citoyens/usagers) résident dans l'acceptation de la concertation, qui fait place au dialogue de sourds, à la défiance.

Le changement est une question de tous les jours, mais on peut remarquer que pour le cas de l'hôpital, les plaintes par rapport à la réglementation, à la porte d'entrée et de sortie se font de moins en moins, les heures de visites sont plus ou moins respectées ; il y a de moins en moins de bagarres entre usagers de l'hôpital » (Pamtam Issiaka, animateur du service social de l'hôpital de Ouahigouya).

« Les acteurs ont appris à mieux se connaître et à nourrir les possibilités de partenariats : des services publics ont noué des partenariats avec certaines radios locales de la commune pour animer des émissions thématiques relatives à leurs missions ou domaines d'intervention. D'autres services sont en phase de négociation avec les radios locales. C'est la prise de conscience des enjeux du dialogue avec les citoyens à partir des apports de l'expérience du LC avec les radios locales. En d'autres termes, la campagne a suscité une prise de conscience des autorités sur la nécessité de communiquer, de dialoguer et de s'ouvrir aux citoyens.

La mairie est déjà en partenariat avec les radios. Nous envisageons de signer d'autres types de contrats avec les radios pour qu'elles couvrent les activités de la mairie en faisant par exemple des reportages, comptes-rendus, et pour la réalisation d'émissions » (Mathieu Valéa, responsable de la cellule communale de communication à Koudougou).

En outre, certaines radios locales se sont engagées à accorder des temps d'antenne à des services pour la réalisation d'émissions. Il s'agit essentiellement d'émissions de sensibilisation. Ce qui augure de bonnes perspectives en termes de renforcement de partenariats entre acteurs locaux.

Ainsi, la radio La Voix du Paysan et la radio Wendpanga dans la commune de Ouahigouya ont accordé un temps d'antenne à la direction provinciale de l'action sociale de Ouahigouya pour animer une émission deux fois par semaine sur des thèmes spécifiques à l'action sociale choisis par les agents dudit service.

Le renforcement des capacités des acteurs

En lançant l'expérience avec les radios locales, il s'agissait non seulement de prendre en compte leur savoir-faire en matière d'émissions interactives, mais surtout de renforcer les capacités des animateurs dans l'animation d'un processus de dialogue social entre les acteurs de la cité. Le forum de Gourcy a été, selon les propos des animateurs, une étape très importante, en ce sens qu'il leur a permis d'échanger non pas uniquement sur leurs difficultés, mais également sur leurs productions, leurs connaissances, leur savoir-faire. Ainsi, chacun a pu s'inspirer de l'expérience de l'autre pour apporter un plus à ses propres connaissances.

L'appréciation de cette approche du LC se lit à travers les demandes des animateurs qui souhaitent aujourd'hui la mise en réseau de toutes les radios des cinq communes en vue de partager leurs expériences et leurs productions.

Au dire de certains animateurs, le travail d'équipe entre radios locales en vue de la réalisation des émissions a été toujours un moment opportun où chacun partage ce qu'il sait faire le mieux et profite également de l'expérience des autres.

« Lorsque nous avons commencé les émissions, nous avons mis en place une équipe comprenant certains représentants de radio. Il faut le dire, la plupart ne savaient pas faire un montage d'émissions avec les logiciels modernes, ni comment rédiger un rapport de production et de diffusion d'émission. C'est grâce à ce travail d'équipe que les uns et les autres ont pu bien améliorer leurs connaissances et leur savoir-faire » (abbé Augustin Sawadogo, responsable de la RNDS de Ouahigouya).

Les radios locales
Un outil de dialogue entre acteurs de la gouvernance

« Quand on se retrouve entre nous, on partage les expériences, les difficultés, les grilles de programme. Je peux demander à un collègue les moyens de réalisation de telle ou telle émission. On ne finit jamais de profiter des expériences des autres » (Maxime Yaméogo, responsable des programmes de la RNDR de Koudougou).

Dans cette dynamique de renforcement des capacités, le LC a initié une formation sur le théâtre radiophonique au profit des animateurs de radios locales, des fournisseurs de services publics et membres de structures associatives. Ainsi, de nouveaux savoirs et savoir-faire ont pu être mobilisés au profit des communes bénéficiaires. Cela ouvre des perspectives à court terme d'appropriation de nouveaux outils par les acteurs locaux. Ces compétences pourront à tout moment être mises aux services d'intérêts communs.

« A partir de cette formation, j'ai su personnellement comment on monte le théâtre radiophonique : il s'agit de réussir à réaliser le théâtre de telle sorte que celui qui l'écoute ait l'impression de vivre cela en direct, comme si les acteurs étaient devant lui. C'est un gain qu'on peut capitaliser : désormais on peut dire qu'on sait comment monter le théâtre radiophonique grâce au LC » (Maxime Yaméogo, responsable des programmes de la RNDR de Koudougou).

Les animateurs ont amélioré leurs connaissances sur les thématiques et sont plus outillés pour animer des émissions interactives. Ils sont devenus des relais d'information pour les usagers des services publics.

Grâce aux émissions, j'ai beaucoup appris sur l'état civil. Je peux souvent répondre aux questions de ceux qui sollicitent mon aide à ce sujet. Il en va de même pour les autres domaines que nous avons traités au cours des émissions (un animateur de la radio Palabre de Koudougou).

Le Laboratoire Citoyennetés a assuré les charges financières liées à la réalisation, la production et la diffusion des émissions dans les cinq communes. Ces émissions ont contribué à renforcer les capacités de production des radios. Ainsi, elles ont pu satisfaire dans une certaine mesure à l'obligation de « médias de développement » conformément aux missions qui leur sont dévolues à travers les cahiers de charges. En outre, l'appui financier vient à point nommer pour ces radios locales qui, en général, sont confrontées à de nombreuses difficultés liées à la précarité des ressources, en ce sens qu'il est une contribution significative leur permettant d'assurer certaines charges de fonctionnement.

- *La production des émissions nous a permis d'accomplir notre mission de radio de proximité. De plus, grâce à l'appui financier octroyé par le LC, nous arrivons à régler certaines de nos charges (Monsieur SY, directeur de la radio La voix du Paysan).*

Tout compte fait, on relèvera qu'en termes d'apport de cette expérience, c'est également le renforcement des capacités professionnelles des animateurs et des capacités institutionnelles des radios locales. Ces bénéfices rendent bien évidemment ces radios très désireuses de poursuivre la collaboration avec le LC. On a également été heureusement surpris de constater qu'elles étaient très ouvertes à de nouvelles formules de coopération entre radios locales pourtant réputées concurrentes.

« Il faudrait à l'avenir se retrouver entre radios pour regrouper nos thèmes, choisir des techniques et stratégies communes pour traiter tel ou tel sujet, ou animer une campagne donnée. »

En ce qui concerne les radios locales, leurs initiatives en matière de production radiophonique ont été prises en compte et surtout partagées. C'est de ce constat que l'un des animateurs affirme que :

*Les radios locales
Un outil de dialogue entre acteurs de la gouvernance*

« Nos talents ont été valorisés à travers cette expérience avec le LC » (abbé Augustin Sawadogo, responsable de la radio Notre Dame du Sahel).

En définitive, les entretiens révèlent que la libération de la parole dans les services, dans les structures associatives et chez le citoyen lambda a permis de toucher en fait des situations vécues, des comportements et des pratiques que les uns et les autres déploraient, méconnaissaient, ignoraient, etc.. Les acteurs locaux conviennent sur l'utilité de la démarche du LC au travers de cette expérience du dialogue social par l'espace radiophonique : une démarche qui a ses atouts et ses limites.

ANALYSE DU PROCESSUS D'ACTION DU LC EN MATIÈRE DE RADIOS LOCALES

Les réalisations de l'expérience

L'expérience du LC avec les radios locales a permis en somme de réaliser plus de 200 émissions dans les cinq communes. Les radios locales ont émergé comme de véritables espaces de débats publics, de dialogue citoyen entre gouvernants et gouvernés, entre fournisseurs de services publics et usagers. Différentes catégories socioprofessionnelles ont eu l'occasion de s'exprimer, de s'expliquer, de dénoncer les comportements et attitudes qui affectent le « vivre ensemble » dans la collectivité. Les radios locales sont devenues des cadres d'interpellation des acteurs sur leur rôle et responsabilité dans la gouvernance quotidienne de la cité. Une telle initiative vise à aider les radios locales à jouer pleinement leur rôle dans le cadre de la décentralisation en étant à la fois interface et accompagnateur de la gouvernance locale.

En termes d'acquis également, il faut souligner que la mise en œuvre de l'expérience avec les radios locales a permis de construire une démarche qui pourrait être formalisée en une « méthode LC en matière de radios locales ».

La méthode LC en quelques étapes

Le processus d'action du LC met en évidence les activités réalisées avec les radios locales, les négociations, les acteurs en présence, les difficultés et les insuffisances constatées durant la mise en œuvre de l'expérience. Une synthèse de ce processus permet aujourd'hui de dégager une méthode LC en matière de radios locales, notamment dans le cadre de l'accompagnement des politiques et dynamiques locales en matière de développement. Cette méthode se décline selon les étapes suivantes :

■ Étape 1 : Mission exploratoire, prise de contact et négociation avec les radios locales en vue du programme

Le LC a conduit une mission dans chacune des cinq communes afin d'échanger avec toutes les radios locales sur sa philosophie, sa stratégie d'action, de présenter le programme et les objectifs visés et de négocier la participation effective des radios locales à la mise en œuvre des activités. Ainsi, le LC a pu conclure l'accord tacite de l'ensemble des radios locales à la mise en œuvre de l'expérience.

■ Étape 2 : Diagnostic organisationnel et institutionnel des radios locales

Avant d'entamer les émissions proprement dites, le LC a initié un diagnostic organisationnel et institutionnel des radios locales dans les cinq communes. Il vise à tester les capacités actuelles des radios locales à assurer une mission de facilitation du dialogue social.

■ Étape 3 : Forum avec les radios locales et les acteurs clés de l'expérience

Il s'agit de rassembler autour d'une même table les radios locales ainsi que d'autres acteurs locaux pour échanger autour des résultats du diagnostic organisationnel et institutionnel et envisager une démarche commune de mise en œuvre des activités qui devront être l'émanation des participants. Le forum a pour but de créer les conditions institutionnelles et organisationnelles aux radios locales afin de se positionner comme des acteurs d'interface entre les acteurs locaux. Il vise aussi à négocier l'engagement des acteurs pour accompagner le processus de dialogue social à impulser d'une part, et, d'autre part, à déterminer de façon consensuelle le contenu de ce dialogue (les thèmes prioritaires).

Cette démarche se fonde sur le postulat que le dialogue social ne peut avoir lieu que s'il porte en lui un intérêt pour les acteurs locaux (répondre à des préoccupations réelles des acteurs).

■ **Étape 4 : Présentation du programme aux acteurs locaux et négociation des engagements**

A l'issue du forum, il s'agit d'aller à la rencontre des acteurs locaux dans chacune des communes. L'objectif est de clarifier davantage les objectifs visés à travers la campagne, la contribution attendue de chaque acteur, notamment en termes de participation. Il s'agit également de procéder à l'identification des thématiques par commune pouvant servir de porte d'entrée en matière de dialogue entre élus, administration, OSC et citoyens. Cette étape est assortie d'un engagement renouvelé de chaque acteur en vue de la mise en œuvre effective des activités radiophoniques.

■ **Étape 5 : Le choix des thématiques par les acteurs locaux dans chaque commune**

Il faut laisser aux acteurs locaux le choix des thématiques prioritaires. Concrètement, le forum a été la première occasion pour ceux-ci de proposer des thématiques. Ensuite, lors de la présentation du programme, il s'est agi de s'entendre sur les thématiques qui vont être l'objet des émissions par rapport au contexte spécifique de chaque commune.

■ **Étape 6 : Signature de conventions avec les radios locales**

Il s'agit de négocier avec les radios locales les modalités de production et de diffusion des émissions. La convention fixe les charges à assurer par les radios locales et le LC. Précisément, elle détermine les conditions de réalisation des émissions, les responsabilités et engagements de chacune des parties, les moyens de mise en œuvre, le chronogramme, la périodicité des émissions, etc. Pour les communes où il y a plusieurs radios locales, une d'entre elles est désignée de commun accord avec l'ensemble des autres radios de la commune pour les représenter et signer la convention en leur nom. Cette radio sera responsable de la production et la diffusion des émissions en synchronisation avec les autres radios dans la commune.

■ **Étape 7 : Lancement des émissions**

Après la signature d'une convention, les radios locales commencent la préparation, la réalisation et la diffusion des émissions.

■ **Étape 8 : Le suivi et l'évaluation des émissions**

Il s'agit de s'assurer que les émissions ont été réalisées conformément aux termes de la convention signée. Le dispositif devrait permettre également de procéder à l'évaluation de l'impact des émissions en donnant la parole à ceux à qui les émissions sont destinées (acteurs locaux) pour recueillir leurs appréciations, leurs suggestions ou recommandations.

■ **Étape 9 : Capitalisation et suivi des effets**

Elle consiste à échanger avec l'ensemble des acteurs locaux (autorités municipales, services publics, société civile, population) sur les apports de l'expérience, les limites et les enseignements tirés. En outre, en ce qui concerne le suivi des effets, il s'appesantit sur les changements induits au niveau des acteurs locaux, notamment par rapport aux comportements, aux pratiques. Cette étape permet d'apprécier la pertinence de l'expérience à la lumière des objectifs de départ.

Les variables de réussite de l'expérience

Des apports significatifs ont été enregistrés par rapport à la mise en œuvre de cette expérience avec les radios locales. Les variables de succès concernent :

- ▷ **Le choix des thématiques** : en favorisant l'implication des acteurs locaux au choix des thématiques prioritaires, cette démarche a sans doute permis de réaliser des émissions sur les préoccupations réelles des acteurs au niveau de chaque commune. C'est ainsi qu'on est parvenu à intéresser ces acteurs qui, il faut le dire, manquaient d'occasion pour dialoguer sur les problèmes qui entachaient la vie et les rapports dans la cité. En leur donnant l'opportunité de l'objet de la discussion (le thème de l'émission), on garantit leur intérêt au processus ; du coup on offre plus de chance de succès à l'expérience.
- ▷ **L'implication de l'ensemble des acteurs locaux** : L'objectif était de produire des émissions interactives ou de dialogue ouvert à tous en constituant ainsi des cadres d'expressions plurielles, d'interpellation, etc. Il a donc été demandé aux animateurs de veiller dans la mesure du possible à la représentativité des catégories socioprofessionnelles concernées : libérer la parole des citoyens sur la vie de la commune, sur le service public local, etc. Les acteurs locaux ont été impliqués dans le choix des thématiques abordées dans les émissions. Ensuite, ils ont été impliqués dans la réalisation des émissions à travers le micro-trottoir, le téléphone ouvert à la régie et les invités du plateau de l'émission, etc. Cela a sans doute créé les conditions et la nécessité du dialogue entre acteurs de la cité.
- ▷ **Le caractère interactif des émissions** : Durant les émissions, les idées sont débattues et toutes les opinions respectées. On a entendu par exemple l'opinion publique sur le fonctionnement des services publics. La possibilité a été donnée aux services publics de réagir et d'apporter des réponses par rapport aux préoccupations et attentes des citoyens/usagers. Les paroles de tous et de chacun ont été entendues sans discrimination. Les radios locales ont garanti les conditions de l'interaction entre tous les acteurs de la cité. Elles ont offert ainsi la possibilité aux différentes composantes socioprofessionnelles d'apprendre à se connaître et à identifier leurs positions respectives par rapport à un problème donné.
- ▷ **La maîtrise des dérives liées au propos des acteurs** : en ce qui concerne les auditeurs ou citoyens/usagers, leurs points de vue ou leurs réactions ont été recueillis par le micro-trottoir ainsi que le téléphone ouvert à la régie. Il s'agissait pour les radios de retenir uniquement les réactions constructives et d'éviter les dérives du langage qui pourraient être adressées à une autorité sur le plateau de l'émission et brisé ainsi la dynamique du dialogue social entre administration et administrés. La maîtrise des dérives a permis d'assurer la continuité des émissions et la participation des personnes-ressources aux conditions d'un dialogue social constructif sur la vie de la collectivité.
- ▷ **L'utilisation des langues locales** : L'utilisation des langues locales a favorisé l'expression de bon nombre de citoyens. Il faut le rappeler, le taux d'analphabétisme est encore très élevé au Burkina et l'utilisation des langues parlées localement dans la réalisation des émissions était vraiment une nécessité pour créer un véritable cadre de dialogue social ou d'interaction. Ainsi, les radios locales ont pu mobiliser les populations en assurant leur participation active au déroulement des émissions, notamment à l'écoute et à l'animation des débats.
- ▷ **Le renforcement des capacités des radios locales** : le forum et la formation en genres radiophoniques (théâtre radiophonique) ont permis aux animateurs de radios locales d'améliorer leurs connaissances et leur savoir-faire en matière de production radiophonique. Ils ont pu animer un processus de dialogue social inclusif entre acteurs locaux aux intérêts divergents. Cela a contribué à assurer plus de succès à l'expérience.
- ▷ **La synchronisation ou la mise en réseau des radios locales d'une même commune** : le choix de la radio réside dans sa capacité à toucher le maximum de personnes. En impliquant toutes les radios locales dans une même commune, on garantit non seulement les chances pour des émissions de qualité, mais aussi et surtout la possibilité que les messages soient entendus par le plus grand nombre d'auditeurs du fait que toutes les radios diffusent au même moment la même émission.

« L'implication de toutes les radios de la ville est une stratégie pertinente. Il fallait les intégrer toutes parce que, quoi qu'on dise, même si on est commercial, il faut pouvoir travailler au changement des habitudes et comportements, et non seulement la recherche du gain » (Maxime Yaméogo, responsable des programmes de la RNDR de Koudougou).

Tout compte fait, les succès ainsi enregistrés s'expliquent entre autres par le fait de l'adéquation des thématiques abordées avec les préoccupations des acteurs, par le caractère interactif et participatif des émissions et la dynamique d'implication de toutes les radios locales à l'échelon d'une même commune à travers la synchronisation, faisant ainsi abstraction de la concurrence qui définit souvent leurs relations. En outre, l'utilisation des langues locales a permis d'intégrer l'ensemble des composantes au processus de dialogue social initié à travers cette expérience. Le succès s'explique enfin par le fait que les animateurs ont pu éviter les écarts de langage sur les antennes, ce qui a sans doute soustrait les règlements de comptes qui auraient pu survenir et la démotivation d'une part, et, d'autre part, contribue à susciter la participation du plus grand nombre à l'expérience.

Limites et perspectives

Malgré les résultats, les apports enregistrés grâce à ce processus entamé avec les radios locales, il demeure quelques insuffisances dans la démarche de mise en œuvre qu'il convient de souligner dans le sens d'en attirer l'attention, de pouvoir dégager des perspectives en vue de l'appropriation et de la durabilité de l'expérience pour une citoyenneté mieux assumée, la construction de la gouvernance locale, le renforcement du rôle social des radios locales, etc. Il s'agit, entre autres, de :

■ Limites des outils de suivi-évaluation de l'expérience

Dans le cadre de l'expérience pilote intitulée « La causerie des bâtisseurs de la cité », le dispositif de suivi-évaluation a consisté en l'élaboration d'un certain nombre d'outils, à savoir un tableau de bord, une fiche de suivi de diffusion et une fiche de rapport d'écoute pour les réactions d'auditeurs ou groupes d'écoute. Le travail de suivi a été assuré par une cellule scientifique mise en place à cet effet. En outre, d'autres instruments ont été mis au point, dont le jeu téléphonique, l'ouverture de registres des réactions et commentaires des auditeurs.

Cependant, des insuffisances ont émaillé le fonctionnement de la cellule scientifique. Le choix des thèmes a mobilisé beaucoup plus de temps au détriment d'un suivi strict des émissions. Ceci a freiné le fonctionnement du panel puisque les choix des interlocuteurs devenaient forcément préférentiels au lieu d'une vue globale sur ces émissions et de leur impact sur la construction de la citoyenneté. D'ailleurs, ce dispositif a été jugé trop lourd par le LC, ce qui fait qu'il n'a pas été pris en compte par le cadre de la poursuite des émissions à Ouahigouya et dans l'extension des activités radiophoniques aux autres communes de sa zone d'intervention.

Autrement dit, ce dispositif n'a donc pas continué dans le processus de mise en œuvre de l'expérience dans les cinq communes. Il a été demandé simplement des rapports de production et de diffusion aux radios qui ont trouvé cela très exigeant pour elles et de trop du fait que les copies des émissions étaient déjà transmises au LC. On a tout simplement opté de compter sur la bonne foi des radios locales en ce qui concerne la réalisation effective des émissions. On oubliait par contre l'évaluation non seulement par les acteurs impliqués, mais surtout par ceux à qui elles sont destinées, à savoir les populations. Par conséquent, le suivi a été parfois défaillant en ce sens que si dans certaines communes les radios se sont attelées à la tâche, d'autres par contre ont brillé par le non-respect des délais alors qu'au LC on croyait les émissions déjà réalisées.

En outre, on a pu constater que les radios avaient une vague idée des appréciations des auditeurs par rapport aux émissions diffusées du fait que des rapports de réactions d'auditeurs n'ont pas été envisagés dans la plupart des cas. Dans le cadre de l'extension de l'expérience, on aurait pu améliorer

les outils de suivi et d'évaluation, ce qui aurait permis d'être plus précis quant aux apports et effets induits par cette expérience dans chacune des communes.

■ Le déficit technique et en ressources humaines des radios locales

Le déficit matériel constitue pour certaines radios locales un réel handicap pour la préparation et la production des émissions. Le diagnostic organisationnel et institutionnel avait d'ailleurs révélé que bon nombre d'entre elles végétaient dans un déficit en matériel de collecte, de montage des émissions. En plus de cela, c'est le personnel en quantité et surtout en qualité qui fait défaut. En général, les animateurs ont été formés sur le tas. De ce fait, on a pu constater des difficultés dans la réalisation des émissions à travers notamment une durée de plus en plus allongée pour la production d'une seule émission. Il ne s'agit pas d'apporter ici les solutions au fonctionnement des radios locales, mais surtout d'en tenir vraiment compte comme une contrainte qui peut par moments peser sur l'avancée du processus.

■ La question de la participation des acteurs locaux aux émissions

Les radios locales ont été confrontées parfois à la non-disponibilité des élus et des responsables des services publics ; ce qui contribue à allonger les délais de réalisation, handicapant du coup le processus en cours du moment où, en dehors du premier responsable, il n'y a plus d'autres interlocuteurs. Des raisons divergentes ont été avancées par les acteurs :

En premier lieu, on reproche aux radios locales de ne pas s'y prendre à temps en ce qui concerne les autorités ou personnes-ressources devant participer aux débats. Le plus souvent, comme le souligne un responsable :

« Ils viennent vous voir et ils veulent que vous vous conformiez à leur calendrier. Une autorité a des responsabilités qui meublent souvent tout son agenda. Il faut aussi qu'on tienne compte de notre disponibilité. »

La forte hiérarchisation de l'administration publique avec comme corollaire la faible délégation de pouvoirs handicape la réalisation des débats à la radio. Certains services conviés n'ont pas pu y prendre part faute d'une autorisation de la hiérarchie administrative qui, en réalité, s'arroge à elle seule le droit de parler au nom du service.

« Un animateur de radio est venu nous inviter à une émission qui portait sur l'état civil. Nous en avons parlé au maire, mais jusqu'au jour de l'émission, il ne nous a pas donné son accord. Donc, on n'a pas pu participer et l'émission n'a pas été réalisée » (le responsable de l'état civil à Ouahigouya).

En outre, le respect de l'heure de déroulement des émissions par les invités pose parfois problème. Comme le soulignent les animateurs, au-delà des nombreux efforts qu'il faut fournir et la patience qu'il faut nourrir pour les voir au rendez-vous, certaines autorités invitées au débat viennent en retard.

« On dit par exemple que l'émission commence à 16h et c'est à 16H30 que certains arrivent. Il y a des jours où nous avons commencé l'émission sans quelques-uns de nos invités qui viennent après nous rejoindre sur le plateau. Ça joue négativement sur les débats et sur les attentes des auditeurs » (un animateur de la radio La Voix du Paysan).

Enfin, on a l'impression que la redevabilité n'est pas encore la chose la mieux partagée dans ce contexte de la décentralisation. En effet, on a pu constater que la non-disponibilité des responsables de services ou des élus locaux s'explique en réalité par le fait qu'ils sont plus enclins à se prêter aux questions des auditeurs sur certaines thématiques jugées trop sensibles.

L'engouement des autorités dépend des thèmes dont nous voulons traiter. Si c'est par exemple l'état civil, ils sont prêts à parler ; et que fait-on des autres thèmes ? Ils ne sont pas prêts. Ils veulent jouer à la prudence, pourtant nous sommes là pour aider la population à comprendre l'action publique, et à permettre aux autorités de connaître les inquiétudes de la population, et c'est à eux de les rassurer. (Achille Bationo, radio La Voix du Sanguié).

Tout compte fait, il n'est pas évident qu'une simple correspondance des radios pourrait susciter la participation des autorités aux émissions ni d'interminables déplacements au sein des services publics par les animateurs de radios. Il reste à espérer que les premiers responsables comprendront davantage les enjeux du dialogue social pour relever les défis de la gouvernance et de la participation citoyenne à la chose publique. Ce sont là des difficultés qui peuvent émerger au cours d'une expérience de ce genre. Pour ce faire, dans ce cas de figure, le mieux c'est de trouver des solutions appropriées pour accorder à l'expérience tout l'intérêt ou toute l'importance qui sied.

D'autre part, en ce qui concerne la participation des acteurs locaux, on a pu constater également des réticences des auditeurs qui, pourtant, constituent un public cible prioritaire des émissions.

Les chômeurs se mettent à l'écart lorsqu'on parle d'emploi ou d'autres choses. On voit des jeunes en train d'écouter la radio aux coins des rues en prenant du thé et qui changent de fréquence pour écouter la musique lorsqu'on parle de débats (Adama Ouédraogo, commandant de la police municipale de Ouahigouya).

On ne pourrait envisager d'obliger l'ensemble des citoyens à écouter les émissions ou à participer aux débats. C'est dire que la radio comme seul cadre de dialogue et d'interpellation s'avère restreint. Pour ce cas précis, il serait judicieux d'envisager d'autres cadres de concertation entre acteurs locaux dans le but de pouvoir impliquer le maximum de personnes au processus de dialogue social sur la vie de la cité.

En vue de la préparation et la réalisation des émissions, les réactions des citoyens ont été surtout recueillies dans les villes abritant le siège des communes. De ce fait, on pourrait dire que ce sont les citadins seulement qui ont eu l'opportunité de s'exprimer réellement. Les populations des villages, qui devront « subir » de profondes mutations dans leurs habitudes, leurs pratiques, n'ont pas été impliquées. En intégrant ces populations rurales dans le processus d'écoute, de dialogue et d'interpellation, les radios locales pourraient contribuer à faire naître une nouvelle lignée de citoyens bien informés et engagés, et renforcer du coup les liens communautaires dans la cité. Pour ce faire, il s'agit de réunir les conditions de leur participation au dialogue social par l'espace radiophonique en vue d'atteindre les effets escomptés à l'échelle globale de chacune des communes.

■ Le peu de valorisation des produits de l'expérience

Des œuvres de belles factures ont été produites dans le cadre de cette expérience menée avec les radios locales. Nous avons, avec un certain regret, constaté au cours de nos entretiens au LC ainsi que dans chacune des communes que ces œuvres radiophoniques étaient peu valorisées. D'abord, le LC constitue un « cimetière » pour les émissions qui ont été réalisées. Des copies y ont été rapportées des radios locales, mais elles sont presque dans l'oubli. Cela amène à poser un certain nombre d'interrogations : qu'est-ce que le LC fait des émissions dont il dispose des copies ? Quel intérêt accorde-t-il à ces productions ? Comment les valorise-t-il ? Des questions qui méritent qu'on s'y attarde du fait qu'on ne peut aujourd'hui leur donner des réponses exactes, précises au LC.

En outre, les radios ne les rediffusent presque plus après le nombre de diffusions prévu dans les conventions signées avec le LC. On parle généralement des « émissions du LC ». Ce qui pose d'autre part la question même de leur appropriation par les acteurs locaux. En général, les émissions ne sont rediffusées par les radios que lorsqu'un financement est acquis. Les communes et les services publics n'y font presque plus recours. Si rien n'est fait à ce niveau, les émissions produites vont

progressivement connaître le sort de l'oubli et de l'inutilité au fil du temps au lieu d'être objet de référence ou d'utilité publique.

Cela nous conforte dans l'idée qu'il faudrait également s'orienter vers des perspectives d'une meilleure valorisation des œuvres produites et surtout de leur appropriation par les acteurs locaux. Des réflexions devront être entamées à ce propos entre ces acteurs (mairie, services déconcentrés et société civile), les radios locales et le LC.

■ Le nombre insuffisant et la nature des émissions réalisées

Les émissions qui se voudraient interactives ont consisté dans la majorité des cas à réaliser des micros-trottoirs puis à inviter des personnes-ressources concernées à y répondre. Les émissions étaient entièrement enregistrées avant d'être diffusées. Ainsi ont-elles procédé la plupart des radios. Par la suite, les émissions ont évolué sous la forme de monologue, c'est-à-dire que l'animateur prépare lui-même les questions, ensuite invite quelques spécialistes et personnes concernées par la thématique abordée pour la réalisation de l'émission. C'est le constat fait des émissions produites en cette année 2010 notamment à Ouahigouya. C'est dire qu'on évolue progressivement à l'étranglement du débat public ou du dialogue citoyen au profit de simples émissions de sensibilisation.

De plus, au cours de l'extension de l'expérience aux autres communes de la zone d'intervention du LC, les radios locales ont réalisé, conformément aux termes de la convention signée avec le LC, environ cinq émissions par an dans chaque commune. Ce qui donne en général un total de 25 émissions par an. Au regard des objectifs qui sont visés, des effets attendus en matière de dialogue social, de changements des comportements et des pratiques, de citoyenneté mieux assumée, de construction d'une meilleure gouvernance, il apparaît de la manière la plus évidente possible que le nombre d'émissions est vraiment insuffisant. Les acteurs locaux rencontrés nous l'ont exprimé, notamment à travers différentes sollicitations qui se traduisent entre autres par le renforcement de l'appui du LC pour accroître significativement la quantité des émissions, la nécessité d'envisager d'autres types d'émissions interactives supplémentaires (comme les jeux publics radiophoniques, émettre à partir d'un village de la commune, etc.). Ce qui commande de consentir plus de moyens financiers à l'accompagnement du processus.

Les facteurs de replicabilité du dialogue social par les radios locales

Les acteurs locaux rencontrés au cours de nos entretiens conviennent sur le fait que l'expérience a été porteuse de résultats satisfaisants qui confirment son enjeu, son opportunité, sa pertinence, voire son efficacité. L'action du LC s'inscrit dans le cadre d'un accompagnement des nouvelles collectivités à relever les défis de la gouvernance locale et de la participation citoyenne. Sur le terrain, un certain nombre de facteurs semblent être favorables à la poursuite du dialogue social par les acteurs locaux à travers les radios locales. Il s'agit, entre autres :

- ▷ **L'intérêt significatif des acteurs locaux à la poursuite de l'expérience** : cela augure de bonnes perspectives en ce qui concerne l'accompagnement des acteurs à toute initiative du même genre. L'intérêt des acteurs se lit à travers toutes les sollicitations qui nous ont été adressées, à savoir :
 - Pérenniser l'émission pour que les gens se rendent compte qu'ils ont des rendez-vous de débat sur la vie politique, sociale, économique, en un mot sur le vécu quotidien. Justement, quand ça dure dans le temps, cela peut amener des changements profonds ;
 - Faire beaucoup d'émissions en direct avec des groupes plus hétérogènes ;
 - Augmenter le nombre des émissions, impliquer tous les services publics, tous les secteurs de développement, le secteur informel aussi.
- ▷ **Les initiatives des radios locales en matière de productions radiophoniques** : certaines radios locales ont pris des initiatives nouvelles en matière de productions d'émissions. Ainsi, la

radio La Voix du Paysan et la radio Wendpanga dans la commune de Ouahigouya ont accordé un temps d'antenne à la direction provinciale de l'action sociale de Ouahigouya pour animer une émission par semaine sur des thèmes spécifiques à l'action sociale dont le choix est fait par les agents dudit service.

- ▷ **Le développement du partenariat entre radios locales et certains acteurs** : Certains services publics ont noué des partenariats avec les radios locales de la commune pour animer des émissions thématiques relatives à leurs missions ou domaines d'intervention. En guise d'exemple, la mairie de Koudougou a signé un contrat avec la radio Notre Dame de la réconciliation de Koudougou. En outre, selon le responsable de la cellule communale de communication, d'autres sont en phase de négociation avec les radios locales. Tout cela augure de bonnes perspectives en termes de dialogue permanent entre fournisseurs de services publics et usagers, d'amélioration de leurs rapports, d'appropriation des services publics par les citoyens, etc.
- ▷ **L'existence des cellules communales de communication** : les communes ont procédé dans la majorité des cas à la création chacune d'une cellule communale de communication. L'objectif principal de cette cellule, c'est de contribuer à une visibilité des actions et des activités de la mairie. Elle vise de façon spécifique à établir une communication permanente entre la mairie et les administrés. Elle devra donc porter toutes les activités d'information, de sensibilisation, d'éducation, de communication de la mairie non seulement avec les populations, mais aussi les autres partenaires institutionnels. En outre, dans cette même optique du dialogue avec les citoyens, certaines communes organisent des journées portes ouvertes qui sont désormais institutionnalisées. C'est le cas de la commune de Koudougou qui, depuis 2007, procède annuellement à l'organisation de ces journées. Il s'agit là de facteurs favorables à la poursuite du dialogue social en vue de la construction de la gouvernance locale et de la participation citoyenne.
- ▷ **L'élargissement du paysage médiatique dans certaines communes** : l'espace radiophonique des communes est en pleine expansion. A titre d'exemple, au début de la campagne, la commune de Fada N'Gourma comptait une seule radio locale. En 2010, quatre radios meublent l'espace communal par des productions radiophoniques diversifiées. Il s'agit d'une opportunité pour créer une synergie autour de l'initiative mise en œuvre par le LC. Dit autrement, l'élargissement du paysage radiophonique permettra de renforcer la dynamique déjà engagée au niveau des communes.

Tout compte fait, il y a des raisons d'espérer en ce qui concerne la poursuite de l'expérience, notamment du dialogue entre administration et administrés à partir des acteurs eux-mêmes. Toutefois, si les communes peuvent dégager des ressources pour des activités de communication, les services techniques demeurent confrontés à l'insuffisance de moyens alloués à leur fonctionnement. Ce qui constitue une contrainte pour ces derniers d'animer des débats publics radiophoniques de façon autonome. En somme, que vaut la volonté sans les moyens ? Il s'agit là d'un exemple de facteur de risque de poursuite de l'expérience par les acteurs locaux dont il faut tenir compte.

Le concept de radios locales selon le LC

A partir de nos convictions de départ, de la mise en œuvre de cette expérience de dialogue citoyen par l'espace radiophonique local, des apports et des enseignements tirés, le LC voudrait en définitive s'accorder sur une définition du concept de radios locales. Il situe les radios locales du point de vue de leur localisation, de leur nature, de leur mission et de leur rôle.

Les radios locales pourraient se définir comme des radios de proximité, implantées au sein d'une collectivité locale. Elles transcendent les caractéristiques différentielles définies par l'autorité publique en ce sens qu'elles peuvent être à la fois confessionnelles, commerciales, associatives ou communautaires. Leur particularité réside dans le fait qu'elles assurent une mission de service public,

*Les radios locales
Un outil de dialogue entre acteurs de la gouvernance*

notamment en accompagnant les dynamiques citoyennes et politiques au niveau local. De façon spécifique, elles visent à mettre en relation les acteurs de la cité en créant des cadres de dialogue citoyen, d'interpellation sur la vie de la collectivité et en impliquant tous les acteurs à tous les niveaux, c'est-à-dire la population dans sa diversité catégorielle. Elles jouent un rôle d'interface et de médiation entre les acteurs locaux sur des questions d'intérêt collectif.

CONCLUSION

En décidant d'expérimenter les radios locales, il s'agissait pour le LC de découvrir et de partager, de mettre en évidence et en perspective leur contribution à la construction d'une citoyenneté mieux assumée et de la gouvernance locale, qui sont par ailleurs les indicateurs de la réussite du processus de décentralisation.

Le processus d'action du LC met en exergue la démarche adoptée dans la mise en œuvre de l'expérience. Cette démarche a sensiblement contribué à inculquer aux radios locales la vision du LC et de convenir ensemble des thématiques à aborder dans le souci d'être en phase avec les attentes des acteurs locaux. Elle a permis de s'assurer les conditions de succès de l'expérience par la mise en œuvres d'émissions interactives sur des problématiques spécifiques à chacune des communes concernées.

Les acteurs locaux ont pu découvrir le potentiel des radios locales en tant qu'outil d'information, de sensibilisation, d'intervention en matière de développement. L'expérience a permis de montrer que les radios locales peuvent non seulement être porteuses de dynamiques, mais aussi accompagner les dynamiques locales existantes. On a pu découvrir que la radio de proximité, qu'elle que soit sa nature, peut être investie d'une mission de service public. Ces médias locaux ont eu ainsi l'opportunité d'affirmer leur utilité sociale et de consolider par là leur ancrage social.

En effet, les radios locales ont pu développer une information publique sur la vie de la cité en donnant l'opportunité aux institutions publiques de s'exprimer, de se faire connaître davantage des citoyens. Les populations ont également profité de l'espace radiophonique pour faire connaître leurs préoccupations, leurs attentes, etc. En engageant ainsi un processus de dialogue social et d'interpellation, elles ont jeté les bases d'une citoyenneté mieux assumée en permettant au plus grand nombre de citoyens d'être informés sur les services publics, sur leurs responsabilités dans le nouveau contexte de la décentralisation, de s'exprimer par rapport à la vie de la collectivité, de susciter la collaboration entre acteurs à partir d'une compréhension réciproques de leurs missions respectives.

En outre, elles ont contribué à une certaine revalorisation sociale en donnant le sentiment de compter à tous les acteurs locaux. Autour de la question des services publics, cette campagne a rejoint des préoccupations actives au sein de la population que l'on cerne mieux avec le recul donné par le temps. Elle est intervenue d'une part à un moment où un certain nombre d'insatisfactions avaient besoin de s'exprimer et ont pu l'être publiquement. D'autre part, elle a révélé la forte méconnaissance des acteurs de la cité du fonctionnement (des règles) des nouvelles collectivités (« qui est responsable de quoi ? »). Elle a permis de répondre (au moins en partie) à des interrogations très légitimes des populations qui ne pouvaient jusqu'alors pas trouver d'oreille pour entendre des questions pourtant élémentaires. Ainsi, les apports de l'expérience avec les radios locales se traduisent en matière d'amélioration du débat public, d'émergence de cadres d'interpellation, de renforcement des capacités et de rapprochement des acteurs locaux.

L'expérience a été également riche en termes d'enseignements. Les raisons de succès s'expliquent entre autres par le caractère interactif et participatif des émissions, l'implication des acteurs locaux dans le choix des thématiques abordées, la synergie entre radios locales au-delà de la concurrence autour de l'initiative, etc. En somme, le LC a joué un rôle de « déclencheur » et a favorisé l'établissement de communications qui ne se faisait pas spontanément à partir des radios locales.

On a pu également relever des insuffisances en termes de limites de l'expérience. Au-delà de ces insuffisances, l'expérience conserve sa valeur ajoutée dans la construction de la citoyenneté et de la gouvernance locale. En guise de recommandations, il s'avère nécessaire d'examiner les voies et moyens de les endiguer en vue de donner plus de force à la dynamique de dialogue social déjà engagée à travers l'ensemble des radios locales dans chacune des communes concernées. Il s'agit de :

- accorder plus de moyens à la réalisation de beaucoup plus d'émissions de débats ou de dialogue citoyen ;
- renforcer les capacités des animateurs en productions radiophoniques et, dans la mesure du possible, en matériels de réalisation ;
- mettre en réseau les radios locales des cinq communes en vue de partager non seulement les productions, mais aussi leurs expériences et savoir-faire ;
- améliorer les outils de suivi et d'évaluation des émissions ;
- valoriser les produits de l'expérience ;
- explorer, en plus des radios locales, d'autres cadres de concertation en vue de continuer le dialogue entre les acteurs locaux.

Tout compte fait, les radios locales se sont illustrées comme des outils de facilitation du dialogue entre acteurs de la gouvernance locale que sont les élus et les leaders locaux, les services municipaux, les services techniques déconcentrés, la société civile, les citoyens/usagers, etc. La citoyenneté et la bonne gouvernance au niveau local ne se décrètent pas mais constituent une quête permanente. Les radios locales peuvent y jouer un rôle prépondérant, en témoigne leur contribution de tout premier ordre dans l'instauration du dialogue entre les acteurs locaux. L'expérience menée avec ces médias locaux a été d'un apport significatif pour les communes concernées. Il est possible que l'on découvre à l'avenir les effets provoqués par cette campagne radiophonique. Les acteurs locaux à différents niveaux ont formulé le vœu de voir la poursuite des activités radiophoniques, ainsi que leur intensification. Tout cela nous conforte dans l'idée que cette « mise en communication d'acteurs » a eu une bonne résonance sociale et déclenchera des effets sociaux intéressants. Il n'est nul doute que c'est un dialogue social partiel qui a été enclenché et qui devra être pérennisé pour plus d'impacts non seulement par les radios locales, mais aussi en expérimentant d'autres cadres de concertation.

BIBLIOGRAPHIE

Rapports

DAFF, Sidiki Abdoul et MBAYE, Assane. Profil de gouvernance : un diagnostic de la gouvernance en Afrique à partir des expériences concrètes d'auteurs. *Cahier n°2007-02*

FAO et Ministère de la Communication (Burkina Faso). *La situation de la communication pour le développement au Burkina Faso*. Rome, 2001

HOCHET, Peter et *alii*. Auto-évaluation accompagnée du programme : « Appui à la délivrance de services publics de qualité aux collectivités locales (2006-2008) ». *Évaluation N°2* Octobre 2008.

OUÉDRAOGO, Boureima. OUÉDRAOGO, Tahéré. Rapport du diagnostic organisationnel et institutionnel des radios locales : Ouahigouya, Koudougou, Réo, Boromo et Fada.

OUÉDRAOGO, Boureima. *Rapport final du forum sur les radios locales comme outils de facilitation du dialogue entre les acteurs locaux dans les communes de Fada, Boromo, Koudougou, Ouahigouya et Réo*. Gourcy, 21 et 22 mai 2008

OUÉDRAOGO, Boureima. *Gouvernance locale et dynamiques citoyennes. Construire une parole publique par l'espace radiophonique dans la commune de Ouahigouya*

PNUD. Choix. *La Revue de Développement*. 2001

TIAO (L. A), Président du CSI. *Discours d'ouverture de l'atelier sur les radios privées au Burkina Faso : Bilan d'une décennie d'existence*. Ouagadougou, 27 au 30 Janvier 2003.

TIONON, K. Justin. *Audit de la radio communautaire au Burkina Faso*. Ouagadougou : AMARC, 2004, 165 p.

VILLEVAL, Philippe et LAVIGNE-DELVILLE, Philippe. « Capitalisation d'expériences... Expérience de capitalisations : comment passer de la volonté à l'action ? » *Traverses* N°15. Octobre 2004.

Mémoires

KOURA, Bagassi. *Radio communautaire et développement local : cas de radio Munyu à Banfora*. Année académique 2003-2004.

OUÉDRAOGO, Abibata. *Contribution de la société civile à l'ancrage de la démocratie locale au Burkina Faso : Expérience de l'Association construisons ensemble—Recherche sur les citoyennetés en transformation (ACE-RECIT)*. ENAM, Juin 2010.

SANKARA, Jacques. *Les médias chrétiens au Burkina*. Mémoire de maîtrise, département des Arts et Communication, Université de Ouagadougou, 1998.

Ouvrages

BERQUE, Pascal. FOY, Evelyne. GIRARD, Bruce. *La passion radio : Vingt-trois expériences de radio participative et communautaire à travers le monde*. Paris, Syros-Alternatives, 1993. 275 p.

BOULCH, Stéphane et IPAO. *Plaidoyer pour l'appui des radios locales de service aux communautés en Afrique de l'Ouest*. Décembre 2008

Brecht, Berthold, 1970, « Théorie de la radio 1927-1932 », in *Sur le cinéma*. Paris, l'Arche, p. 125-144.

DAGRON, Gumucio Alfonso. *Ondes de choc : Histoire de la communication participative pour le changement social*. Rapport de la Fondation ROCKFELLER, 2001

DIOUF, Mansour. *Médias, gouvernance locale et citoyenneté au Sénégal*. Dakar, Novembre 2003

FAO. *Approche participative, communication et gestion des ressources forestières en Afrique Sabélienne : Bilan et perspectives*. Rome, 2000.

FRÈRE, Marie-Soleil. *Afrique Centrale. Médias et conflits. Vecteurs de guerre ou acteurs de paix*. Bruxelles : GRIP, 2005. 320 p.

Institut Panos Afrique de l'Ouest (IPAO). *Informier et communiquer pour une culture de la démocratie, de la citoyenneté et de la paix en Afrique de l'Ouest*. Rapport Mai 2003.

MATHIEN, Michel. *Le système médiatique : Le journal dans son environnement*. Paris, Hachette, 1989.

SAWADOGO, Antoine Raogo. *L'Etat africain face à la décentralisation*. Paris, Karthala et Club du Sahel, 2001.

SCHRAMM, Wilbur. *L'information et le développement national*. Paris : UNESCO, 1996.

TUDESQ, André-Jean. *Journaux et radios en Afrique aux XIX^e et XX^e siècles*. Paris, GREP, 1998, 198 p.

TUDESQ, André-Jean. *La radio en Afrique Noire*. Paris, éd. A Pedone, 1983. 312 p.

UNESCO. *Médias et bonne gouvernance en Afrique : Concepts et cas pratiques*. Unesco, Janvier 2009.

Capitalisations

Novembre 2010

- Capitalisations n° 1 L'amélioration des services d'état civil dans la commune de Boromo (Burkina Faso). Un récapitulatif des étapes et les leçons pour le Laboratoire citoyennetés, 2008, 41 p.
- Capitalisations n° 2 Les radios locales. Un outil de dialogue entre acteurs de la gouvernance, 2010, 40 p.
- Capitalisations n°3 Le forum multi-acteurs (en préparation)
- Capitalisations n°4 Le parrainage des OSC locales (en préparation)



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**Direction du développement
et de la coopération DDC**